L'HORIZON AFRICAIN

Hebdomadaire d'informations générales et d'analyses N°183 du Jeudi 12 Janvier 2023

Prix: 500 F.CFA - Tél: 05.543.82.76 / 06.662.37.39 / E-mail:lhorizonafricain@gmail.com / www.lhorizonafricain.com

Siège : Hôtel Saphir - Centre-ville Brazzaville - Congo

Lutte contre la corruption

Il faut à la fois le courage et la volonté politique

(Par C. Miérassa P.4)

Prix des carburants à la pompe

Le gouvernement a décidé d'une augmentation en douce

Le prix du super va augmenter de 30 F Cfa, passant à 625 F Cfa le litre, alors que le gasoil subira une augmentation de 25 F Cfa, à 500 F Cfa le litre contre 475 F Cfa.

(P.3)

Département de la Likouala

Des détonations au camp de la base d'Impfondo ont créé la panique

La ville a connu une panique générale, à la suite des détonations venant du camp militaire de la base, situé près de l'aéroport. Mais, pas de perte en vie humaine !

(P.6)

Chan Algérie 2023

Les Diables-Rouges affrontent les Lions Indomptables, pour leur première sortie

(P.11)

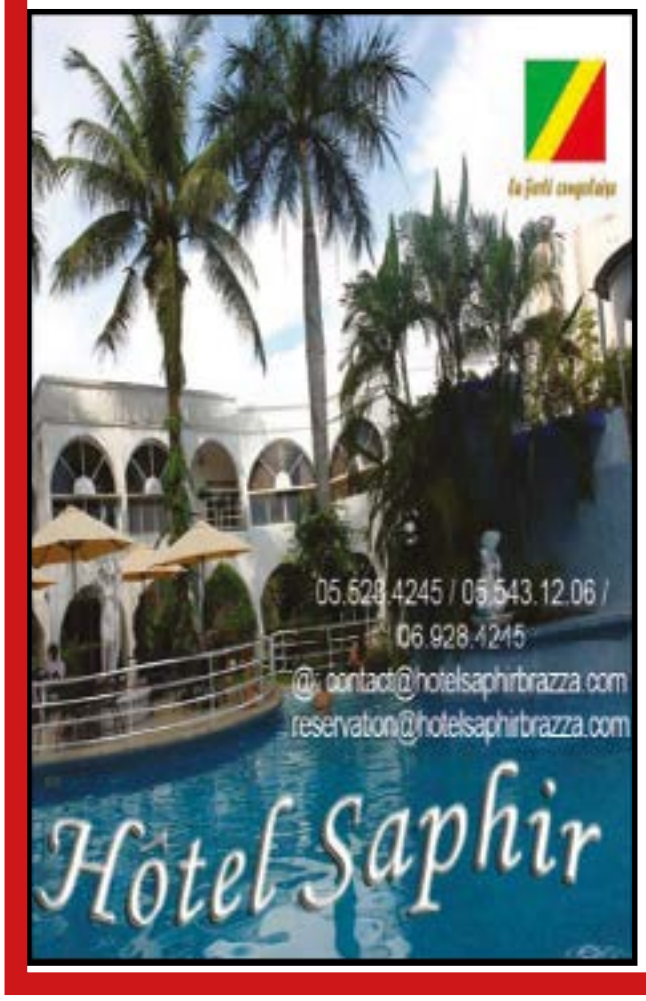

Vœux des corps constitués nationaux au Président de la République

Isidore Mvouba évoque les progrès réalisés avec le Président Denis Sassou-Nguesso

(P.5)

C.n.d.s (Comité national du dialogue social)

Entretenir un climat de paix dans la conscience collective du monde du travail

Le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a présidé, samedi 7 janvier 2023, à l'Hôtel Radisson Blue de Brazzaville, la session ordinaire du Comité national du dialogue social, la première de cette année, en présence du ministre d'Etat Firmin Ayessa, ministre de la fonction publique, du travail et de la sécurité sociale, Hugues Ngouélondélé, ministre de la jeunesse, des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi. Cette session a permis de faire le point sur la mise en œuvre des recommandations des précédentes sessions et d'en prendre de nouvelles. Dans son allocution d'ouverture, le Premier ministre s'est félicité de la tenue du dialogue social, expression, selon lui, *«des différentes aspirations aussi bien des employeurs que des travailleurs».*

Les officiels à la fin de la cérémonie d'ouverture.

La session ordinaire du Comité national du dialogue social de cette année est la deuxième tenue sous l'autorité du Premier ministre Anatole Collinet Makosso. Celui-ci considère que le dialogue social, *«c'est le seul moyen non seulement de prévenir les conflits sociaux, mais également de résoudre les problèmes et ils sont nombreux qui se posent au monde du travail».*

Il a rappelé que la loi n°68-2022 du 16 aout 2022 portant statut général de la Fonction publique marque, désormais, «un tournant irréversible dans la prise en compte des aspirations légitimes des travailleurs, en particulier des agents civils de l'Etat. Ce nouvel instrument, fruit du dialogue social que, non seulement nous prônons, mais encore pratiquons consciencieusement, sera très prochainement complété par un ensemble de textes d'application devant ainsi permettre, au gouvernement, de donner des suites appropriées aux préoccupations des agents civils de l'Etat et des organisations syndicales de travailleurs», a-t-il souligné.

Une vue des membres du gouvernement.

Pendant les travaux.

Mais, il a reconnu que *«le nouveau statut de la Fonction publique soulève, il est vrai, d'autres questions qui se posent, désormais, comme en écho, lorsque nous devons considérer ces mêmes préoccupations du point de vue des travailleurs relevant du Code du travail. Là aussi, fidèle à un engagement fort pris devant le C.n.d.s, le gouvernement ne ménage aucun effort pour créer de meilleures conditions de travail et une protection sociale plus étendue et plus efficace au bénéfice du plus grand nombre de congolais»,* a-t-il avoué.

Signalons que les cinquante participants à cette session du C.n.d.s ont évalué la mise en œuvre des recommandations issues des sessions précédentes et des actions correctives ont été prises. Comme de coutume, après d'intenses débat à huis clos, les travaux de la session du C.n.d.s ont été sanctionnés par un communiqué final.

Selon Bernard Malouka, secrétaire général de la Cosylac «il nous faut bien harmoniser les points de vue avec le gouvernement. Parce qu'il y a des compatriotes qui ont 30 mois sans salaire et cela ne préoccupe personne».

Rappelons que le dialogue social est l'ensemble des méthodes, des processus et des moyens mis en place pour favoriser la compréhension, le partage d'information et les négociations entre les employeurs, les salariés et le gouvernement. Il a pour but ultime de provoquer un consensus entre les différents acteurs.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Prix des carburants à la pompe

Le gouvernement a décidé d'une augmentation en douce

5%, c'est l'augmentation des prix du carburant décidée par le gouvernement, au lieu des 50% demandés par le F.m.i (Fonds monétaire international) au cours de cette année. Ainsi, le prix du super va augmenter de 30 F Cfa, passant à 625 F Cfa le litre, alors que le gasoil subira une augmentation de 25 F Cfa, à 500 F Cfa le litre contre 475 F Cfa. Cette augmentation rentre en vigueur à partir du mardi 31 janvier 2023. L'annonce en a été faite par le Premier ministre, chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, lui-même, lors d'une rencontre, le 5 janvier 2023, dans la salle de conférence du Ministère de la justice, à Brazzaville, avec les responsables des associations de consommateurs et des syndicats de transporteurs, en présence des ministres d'Etat Alphonse Claude N'Silou et Firmin Ayessa, et de quelques membres du gouvernement.

C'est une question complexe qu'on a toujours renvoyée à demain. L'augmentation des prix du carburant faisait partie des intentions exprimées par le gouvernement au F.m.i (Fonds monétaire international) depuis 2019. Mais, redoutant l'effet d'entraînement de nature à provoquer une spirale de spéculation sur les prix, le gouvernement avait fait marche arrière. *«Nous allons travailler pour que nous puissions démontrer que ce qu'on pourrait gagner avec ces 50% que nous n'allons pas appliquer, nous pourrons l'obtenir par d'autres mécanismes, à travers d'autres réformes que le gouvernement s'emploie à engager»,* a affirmé le chef du gouvernement. Parlant de la décision, Anatole Collinet Makosso a rassuré qu'il n'y aura pas d'autre augmentation. *«A la demande du Président de la République, le gouvernement a été instruit de travailler pour démontrer au Fonds monétaire international que cette augmentation peut suffire et avec d'autres réformes que le gouvernement va engager, on peut s'empêcher de procéder encore à une augmentation au-delà de ces 5%»*, a déclaré le Premier ministre.

Anatole Collinet Makosso.

Celui-ci a prié les transporteurs de ne pas répercuter cette augmentation dans les prix du transport en commun. *«Tout ce que nous voulons, et les ministres l'ont dit, qu'il n'y ait aucune augmentation de quoi que ce soit, à commencer par le transport. Et sur ce point, nous sommes d'accord avec les consommateurs: aucune augmentation, même pas d'un franc. Et que d'arrêtent les pratiques de demi-terrain dans les transports en commun»*, a-t-il martelé. Sur le terrain, il y a lieu de constater que l'augmentation des prix du carburant n'a pas provoqué de mouvement particulier vers les stations-service, comme on pouvait le redouter. Pourvu que la S.n.p.c (Société nationale des pétroles du Congo) assure l'approvisionnement régulier du pays en carburant.

Jean-Clotaire DIATOU

5ème séminaire gouvernemental

Les membres du gouvernement invités au respect des orientations prises

Les membres du gouvernement et les hauts commissaires se sont retrouvés, du 26 au 28 décembre 2022, à l'Hôtel Radisson Blue, à Brazzaville, sous le patronage du Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, pour le 5ème séminaire gouvernemental, en présence des partenaires bilatéraux et multilatéraux, sous le thème: *«Relever les défis du moment dans la solidarité gouvernementale».* C'est l'ancien ministre Martial De Paul Ickounga qui a assuré la modération, la deuxième modération depuis l'instauration de ces séminaires.

En maître de cérémonie, Gildas Mayela, conseiller à la communication du Premier ministre, a fait savoir, à la clôture, qu'*«il s'est agi pendant ces moments de jouer collectif et toujours pour le bien de nos populations, afin qu'elles placent leur confiance en ce gouvernement».* Un seul discours avait marqué la cérémonie d'ouverture, celui du Premier ministre, pour fixer les esprits et susciter l'intérêt des participants.

Une vue partielle des membres du gouvernement.

Quatre sous-thèmes ont été développé au cours de ce séminaire: *«Deuxième revue du programme F.m.i»*, présenté par le ministre de l'économie et des finances, Jean-Baptiste Ondaye et le ministre du budget et des comptes publics, Ludovic Ngatsé; l'opérationnalisation du P.n.d (Plan national de développement), présenté par le ministre du plan, de la statistique et de l'intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka Babackas; la mise en œuvre du plan de résilience de la crise alimentaire, présenté par Ingrid Olga Ghislain Ebouka Babackas en lieu et place du Ministre d'Etat, ministre du commerce de la consommation et des approvisionnements, Claude Alphonse N'silou; *«La lutte contre les antivaleurs»,* présenté par le ministre du contrôle d'Etat, de la qualité du service public et de la lutte contre les antivaleurs, Jean-Rosaire Ibarra.

Le gouvernement a estimé revoir sa communication à l'endroit du peuple, parce que plusieurs dossiers ne sont pas accompagnés d'une communication pour éclairer l'opinion nationale, au lieu d'apprendre cela à travers les réseaux sociaux, ce qui fait installer parfois le doute et pousse le peuple à accepter les arguments de non-sachants.

Les membres du gouvernement a adopté une nouvelle méthodologie du P.n.d (Plan national de développement 2022-2026), en tenant compte de l'évolution de l'environnement économique mondial, depuis son adoption. Ils ont examiné la possibilité de donner une nouvelle impulsion à la mise en œuvre du plan de résilience sur la crise alimentaire, dans le contexte de l'exécution de la loi des finances 2023 et de l'opérationnalisation du P.n.d 2022-2026. Ils ont débattu également sur les recommandations du Forum national sur la gouvernance publique tenu du 5 au 8 décembre 2022, en prêtant une attention particulière à l'évolution imprimée au cadre alimentaire, afin que celui-ci concourt à la performance de l'action publique, à travers la politique nationale de contrôle d'Etat, la politique nationale de la qualité du service public et de la politique nationale de lutte contre les antivaleurs. Le Premier ministre a invité les ministres au respect scrupuleux des orientations formulées au terme du 5ème séminaire.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Editorial

Donner l'espoir et savoir l'entretenir!

Faire naître l'aspiration à un mieux-être, répondre aux attentes, susciter le désir à l'excellence, faire lever l'espérance, inviter à l'optimisme, donner une perspective, voilà comment la gouvernance publique peut dégager une énergie positive et constructive qui amène le peuple à croire en lui-même et à faire confiance en ses dirigeants. Quand règne un tel environnement psycho-social, on crée déjà les conditions d'un mieux-être.

En ce début d'année, avec les cérémonies de vœux, il y a eu des messages. Le Président de la République s'est exprimé à trois reprises. Que peut-on en retenir? Quelques propos-clé du Chef de l'Etat:

- *«L'importance de nos ressources naturelles et la qualité de notre capital humain confortent nos convictions en un avenir prospère pour le Congo. Pour y parvenir, seul notre engagement inlassable et sans faille dans le travail acharné, créateur de richesse, procurera, à notre pays, les bases solides de sa modernisation et de son développement»* (Message de vœux à la Nation);
- *«La disponibilité et l'ouverture de notre pays, au service de l'Afrique et du reste du monde, demeurent totalement acquises en termes, notamment: de promotion du multilatéralisme; de résolution de conflits; de dialogue et de médiation pour prévenir les risques, désamorcer ou mettre un terme aux situations de crise; de maintien de la paix; de mutualisation des efforts pour le développement»* (Vœux au corps diplomatique);
- *«De ce fait, il nous faut quitter, de manière pérenne, le cycle ruineux de construction-destruction-reconstruction pour consolider les acquis. C'est ici le lieu de fustiger fermement les actes de vandalisme perpétrés contre le patrimoine public et les constructions anarchiques qui exposent à la destruction des ouvrages importants»* (Vœux aux corps constitués nationaux).

En somme, le développement, c'est le travail. L'option du travail intègre la lutte acharnée contre le chômage, en donnant des perspectives d'avenir professionnel à la jeunesse. Car, le chômage plonge les jeunes dans le désespoir, terreau des maux destructeurs de la société. Et le travail ne se résume pas aux recrutements à la Fonction publique. Il s'agit surtout de faire que l'économie nationale soit capable d'absorber les intelligences et la main d'œuvre qui arrivent par dizaines de milliers chaque année, sur le marché du travail. Les grands secteurs économiques comme le commerce et le tourisme (hôtellerie, restauration, etc), donc le monde des affaires, devraient donner des perspectives d'avenir professionnel à la jeunesse. Le secteur du bâtiment, qui consomme une grande quantité de main d'oeuvre, est un grand thermomètre de la santé d'une économie. Quand le bâtiment va, tout va, dit-on.

La deuxième idée est celle du dialogue et de la médiation dans la résolution des conflits et des différends. Ce postulat devrait être systématiquement vrai aussi au niveau national. C'est par ce postulat qu'on peut espérer sortir du *«cycle ruineux de construction-destruction-reconstruction»* qui entache l'histoire de notre pays, en raison des passions politiques. A ce niveau, les idées émises ne doivent pas seulement servir à meubler les cérémonies officielles, mais aussi et surtout aider à forger le génie du peuple congolais, dans sa quête du mieux-être.

L'HORIZON AFRICAIN

C.p (Congrès du peuple)

Depuis la France, Marcel Guitoukoulou peint un tableau sombre de l'état du Congo

Parti crée sur les cendres du C.a.m.g (Club des amis de Marcel Guitoukoulou) et situé à l'opposition, le C.p (Congrès du peuple) peine à s'organiser sur le territoire national, pour la simple raison que ses principaux animateurs vivent tous en France. Admis à la retraite, le Dr Marcel Guitoukoulou va, désormais, s'occuper de son parti. C'est ce qu'il a expliqué, samedi 17 décembre 2022, lors d'une conférence de presse avec Cyr Makosso, sur Ziana Tv, à Paris, en France, en duplex avec Brazzaville, à travers des journalistes réunis dans la salle de conférence d'une microfinance. Voilà qui a permis à Marcel Guitoukoulou d'aborder les questions d'actualité nationale, en peignant un tableau sombre de l'état du pays.

Dans son mot liminaire, le Dr Marcel Guitoukoulou a planté le décor, à travers l'image du chef de famille. *«Je demande au peuple congolais de garder espoir, malgré toutes les difficultés et les peines qu'ils endurent dans le pays. Gérer un pays, c'est comme gérer une famille sur laquelle le chef veille avec empathie, mais aussi de la fermeté et de la bienveillance. Il en va de la respectabilité de celle-ci, mais également de sa notoriété à l'extérieur. C'est ainsi dire que le chef de famille doit pouvoir briller par l'exemple, il doit aussi être le phare qui guide avec cohésion l'ensemble des membres de la famille»,* a-t-il déclaré.

Le Dr Marcel Guitoukoulou.

«Le Congo est une grande famille. Malheureusement, la famille congolaise est en crise d'autorité et cette crise d'autorité, que nous trainons depuis plusieurs années, a fini par créer un Etat anarchique. On peut aller à l'extrême clanique, qui est comparable à une sorte d'hydre à plusieurs têtes, dont le corallaire est la survenue d'une mosaïque de crises dans laquelle le pays a du mal à en sortir et ces crises sont essentiellement liées à la politique», a-t-il poursuivi.

«Cette crise politique se matérialise de deux façons: la première façon, c'est: *«Tout est à moi, parce que je suis majoritaire et rien pour les autres».*

Le deuxième visage, *«c'est la sempiternelle question des arrestations arbitraires et des emprisonnements d'hommes politiques»,* a-t-il ajouté.

«Cette crise politique nécessite que les rapports de force puissent changer. Puisque l'obtention d'un dialogue politique dans le pays est quelque chose d'impossible. La seule chose qui reste est que les forces vives du pays, qui militent pour un changement, une alternative, puisse enfin faire preuve non seulement de réalisme mais aussi d'activisme pour qu'ensemble nous puissions construire l'alternative de demain», a-t-il fait remarquer.

«En dehors de la crise politique, le pays, aujourd'hui, est sous perfusion du F.m.i. Ce qui nous amène sur la crise économique qui sévit dans le pays. Mais, cette crise économique n'est pas d'aujourd'hui. Depuis 40 ans, le même régime a toujours gouverné dans la crise économique. On se rappelle des années 90, avec des P.a.s (Programme d'ajustement structurel) qui avaient émietté le pouvoir d'achat des Congolais… Il est temps que le pays puisse se retrouver avec lui-même, pour faire une introspection, afin de connaître les causes de cette crise», a-t-il fait savoir.

Abordant le climat des affaires, le Dr Guitoukoulou a estimé que *«le climat des affaires dépend de l'Etat de droit. Si nous sommes un Etat de droit, les investissements devraient être sécurisés. Mais, si nous sommes un Etat moyenâgeux, géré à l'image d'une épicerie familiale, il est évident que les investisseurs ne viendront pas. Il y a un effort à fournir dans la lutte contre l'impunité».*

«La crise est aussi sociale. Lorsqu'on part à l'hôpital, la première des choses qu'on vous demande, c'est l'argent. C'est du fait du manque d'éthique, de professionnalisme mais aussi du manque d'argent et du sacre du règne de l'argent», a-t-il indiqué.

«La crise est aussi dans la gouvernance. Cette gouvernance doit tenir compte du choix des investissements qui doivent être des investissements productifs. Parce que nous avons besoin de pouvoir changer notre modèle économique», a-t-il fait savoir.

Après le mot liminaire, les questions des journalistes ont tourné sur l'Etat de droit et les libertés publiques: qu'est-ce qui fait qu'à plus de 40 ans d'indépendance, la question se pose?

«La gestion de l'Etat, c'est comme la gestion d'une famille. Dans une famille, les problèmes ne manquent pas. Mais, il faut les résoudre, pour permettre à la famille d'être en harmonie avec tous ses membres. En politique, c'est pareil. Qu'on me dise ce qu'on reproche aux uns et aux autres. Tout dernièrement, un autre opposant a été arrêté et on ne se sait pas dans qu'elles condition il a été libéré. Ce n'est pas un Etat de droit. C'est une régression que de priver les autres de leur liberté. Il faut revoir notre rapport avec la politique, il ne doit pas être pathologique. Il doit être un rapport de compromis et non de compromission. Sur le plan social, les choses ne marchent pas. La première responsabilité est étatique, parce qu'il y a dissolution de l'autorité de l'Etat. Les directives ne s'appliquent plus dans les administrations, puisque les administrations sont devenues des petites présidences parallèles. Le deuxième responsable, c'est nous-mêmes, lorsque nous brillons par les antivaleurs comme la corruption. Malgré tout ce que le colon nous a fait endurer, il nous a laissé une éducation en forme, un système sanitaire sérieux, des infrastructures et un Trésor public avec une bonne réputation». Voilà le tableau brossé par Marcel Guitoukoulou de l'état du Congo.

Propos recueillis par
Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Lutte contre la corruption

Il faut à la fois le courage et la volonté politiques

Monsieur Charles Duchaine, directeur de l'Agence française anticorruption, en visite de travail au Congo, a tenu à relever, avec force, qu'il faut la volonté politique des gouvernants, pour lutter efficacement contre la corruption. Cela doit être bien compris au Congo, pays ayant en 2021 un indice de corruption de 21 sur 100, classé parmi les pays les plus corrompus du monde et faisant partie des pays les plus corrompus d'Afrique.

Depuis bon nombre d'années, on a fait le choix de faire des déclarations fracassantes, mais sur le terrain, rien ne se passe. Et pourtant, de nombreux dossiers concernant des scandaleux crimes économiques et financiers ne font l'objet d'aucune préoccupation. On peut penser aux nombreux dossiers élaborés par Lamyr Nguelé et d'autres, comme l'audit du compte de stabilisation dans lequel étaient logés les excédents budgétaires estimés à près de 14.000 milliards de francs Cfa, les malversations financières au Fonds de soutien de l'agriculture, les révélations faites sur les six Congolais qui détiennent 5.500 milliards de francs Cfa dans les paradis fiscaux, les fonds débloqués pour une route imaginaire de 137 kilomètres, les scandales financiers à la C.n.s.s (Caisse nationale de sécurité sociale), les 9 milliards des pensions de retraite des mois de novembre et décembre 2016, la situation de la Direction des systèmes d'information au Ministère chargé des finances, les éléphants blancs de la municipalisation accélérée et autres. La liste est loin d'être exhaustive.

Cette mauvaise gouvernance a entraîné le pays dans une grave crise multidimensionnelle dont la conséquence est la misère sinon la souffrance des Congolais. Il est à espérer que la Haute autorité de lutte contre la corruption va, enfin, prendre le courage de traiter ces dossiers, tant le message du directeur de l'Agence française anticorruption est clair. Nous n'avons de cesse de le rappeler. Il faut à la fois le courage et la volonté politiques et il faut arrêter de protéger ceux qui se sont enrichis illicitement sur le dos des Congolais et qui sont responsables de la misère des Congolais. J'ai dit!

Clément MIERASSA

PROPOS D'éTAPE

La tyrannie du temps

Dans sa version de la légende de Prométhée, Percy Bisshe Shelley (1792-1822), l'un des plus grands poètes romantiques britanniques, affirme que *«les spectres des Heures mortes passent en cortège, menant le Temps à sa tombe: c'est le règne définitif de l'Espérance»,* c'est-à-dire de ce que l'on désire.

Dans le monde moderne et notamment dans les pays qui se cherchent encore sur le plan de la félicité, mener le temps à sa tombe, c'est le déterminisme, c'est-à-dire, *«l'explication de l'avènement d'une chose en repérant les forces qui la déterminent, les conditions nécessaires qui provoquent son avènement».*

Au septentrion, on expérimente la suppression de la tyrannie du temps en dématérialisant les procédures douanières. En effet, l'outil informatique permet de traiter plus de dix déclarations à la seconde. Et il faut entendre par traiter l'analyse du risque, la sécurisation du paiement et le bon à enlever. Donc, une série d'opérations qui prennent beaucoup de temps. Quelque part au Midi, on vient de supprimer la carte d'embarquement au profit de l'enregistrement numérique.

Au Sud, il y a lieu de comprendre que le temps n'est pas un allié. Il est plutôt le reflet de ce que nous sommes ou de ce que nous faisons. Le temps bénéfique est celui qui indique le changement. Lorsque nous agissons, notamment pour le bien et surtout pour le bien collectif, lorsque les choses en notre pouvoir ne cessent de devenir autres, alors nous mettons à profit le temps. Mais, lorsque la paresse, la procrastination, l'indécision et le manque de prospective colonisent le logiciel mental individuel ou d'un système, la tyrannie du temps est sans pitié; c'est la sclérose, la stagnation et la sortie de l'histoire humaine. Parce que l'histoire humaine, l'histoire des sociétés en progrès, est le fait du mouvement, c'est-à-dire, *«la variation des choses la plus accessible à la perception».*

Lorsqu'il y a mouvement, lorsqu'il y a changement, tout le monde le voit, tout le monde le constate. Et, dans la gestion de la Cité, cette variation est la conséquence de l'action. L'immobilisme, c'est subir la tyrannie du temps, c'est sublimer le présentisme, c'est déconstruire demain, c'est se soumettre à l'inattendu.

L'une des explications du sous-développement est ce rapport au temps. Dans les pays concernés par cette situation, on constate que la classe dirigeante se satisfait du temps présent comme horizon organisationnel, alors qu'ailleurs, le futur prévaut sur le présent ; parce que ces sociétés, promeuvent *«le temps au rang de catégorie centrale d'intelligibilité du politique».*

Prométhée

L'HORIZON AFRICAIN

Direction: 06.662.37.39 / 05.543.82.76
E-mail: lhorizonafricain@gmail.com /
Site Internet: www.lhorizonafricain.com
Sous l'immatriculation
108/MCM/DGAI/DPE du 19 Mars 2019

Directeur de publication par intérim :
Hervé EKIRONO
Rédacteur en Chef :
Chrysostome FOUCK ZONZEKA
Secrétaire de rédaction :
Clotaire DIABOUA
Siège de la Rédaction :
Hôtel Saphir (Brazzaville)
Chef Bureau Pointe-Noire :
Marcel BITADI. Tél: 05.557.78.71
Mise en pages :
Tornade

Vœux des corps constitués nationaux au Président de la République

Isidore Mvouba évoque les progrès réalisés avec le Président Denis Sassou-Nguesso

Vendredi 6 janvier 2023, les corps constitués nationaux ont présenté les vœux de nouvel an 2023 au couple présidentiel, dans un format similaire à celui du corps diplomatique qui l'a fait jeudi 5 janvier. Comme pendant le congrès du parlement, c'est le président de l'assemblée nationale, Isidore Mvouba, qui a prononcé le message de vœux au nom des corps constitués nationaux. Le Président de la République y a répondu aussi par un message de vœux. Ci-après, l'intégralité du message d'Isidore Mvouba, dans lequel il évoque les progrès réalisés par le Congo, avec le Président Denis Sassou-Nguesso.

Une vue du décor de la cérémonie de voeux.

Isidore Mvouba.

«La cérémonie des vœux de ce jour nous rappelle que l'âme de notre République se nourrit essentiellement des us et coutumes, des rites et traditions, qui rassemblent les corps constitués nationaux et les forces vives de la Nation, ici et maintenant. En ce jour, nous sommes plus qu'honorés de pouvoir témoigner à Son Excellence Monsieur le Président de la République et à Madame la Première Dame, notre marque d'affection, à l'occasion de la traditionnelle cérémonie d'échanges des vœux de nouvel an.

Monsieur le Président de la République,

Ici, se tient devant Vous, un précieux échantillon du peuple congolais dont la présence en ce lieu emblématique illustre de toute évidence la communion, mieux, la relation fusionnelle qui vous lie au peuple congolais que vous aimez tant. Au nom de tous vos compatriotes ici rassemblés, permettez-moi de vous dire, Monsieur le Président de la République, que «vous êtes tout au Congo qui est tout pour vous».

C'est fort de cette complicité que le peuple congolais, dans toute sa richesse et sa diversité, a pu relever, dans l'unité, le travail et le progrès, tous les nombreux challenges et défis qui se sont dressés sur son chemin, aux arènes de l'année 2022 qui n'a pas été de tout repos.

Monsieur le Président de la République,

Votre important message sur l'état de la Nation adressé devant le parlement réuni en congrès, le 28 novembre dernier, ainsi que votre message du 31 décembre 2022, résonnent en écho, comme un appel à la conscience collective des Congolais, pour notre «marche vers le développement». A ces solennelles occasions, Monsieur le Président de la République, vous avez évoqué, entre autres, le grand effort de développement consenti dans notre pays depuis soixante-quatre ans.

En effet, comment peut-on être insensible à votre volonté chevillée au corps de conduire le Congo vers le développement et l'émergence? Comment peut-on être insensible à la croisade que vous menez contre les antivaleurs qui obscurcissent la conscience de certains congolais? Comment peut-on être insensible à la gouvernance électorale qui a permis de mesurer la vitalité de notre jeune démocratie? Comment peut-on être insensible au fonctionnement régulier et cohérent de nos institutions issues de la Constitution de 2015, elle-même, fruit de la nouvelle République qui prône l'esprit de partage? Vous avez relevé tous ces défis avec brio et maestria.

L'année 2022 a été marquée par la crise économique mondiale aggravée par la crise sanitaire à nouveau coronavirus, ainsi que la guerre entre la Russie et l'Ukraine. Ces *«situations, aussi désolantes qu'inquiétantes»,* ont montré la vulnérabilité de notre monde et révélé la solidité du Peuple congolais dont la résilience et la combativité ont été fortement saluées par vous, Monsieur le Président de la République.

Comment ne pas souligner l'opérationnalisation de nouveaux hôpitaux généraux, en harmonie avec le programme du gouvernement *«Santé pour tous»?* La politique sociale connaît quelques avancées avec des projets du genre Lisungui et la volonté affichée du gouvernement d'accorder une attention soutenue aux pensions de retraite, aux bourses des étudiants, aux victimes des inondations et autres catastrophes naturelles, et à l'indemnisation des expropriés.

Que dire de l'agriculture à une grande échelle qui prend forme grâce à une dynamique nouvelle! L'implantation des zones agricoles protégées dans tous les départements du pays va booster, à coup sûr, l'agriculture de notre pays. Le déploiement de la fibre optique avec à la clé la numérisation des services publics, mais aussi l'émergence dans ce secteur de start-up, sont de nature à améliorer la vie des congolaises et congolais.

Que dire du système éducatif qui se remet sur de bons rails! Le fonctionnement régulier de l'Université Denis Sassou-Nguesso, le projet de relèvement de l'Université Marien Ngouabi, ainsi que le projet de l'Université de Loango, renforcent ce grand dessein de redonner à l'enseignement supérieur congolais ses lettres de noblesse et de refaire de notre pays le quartier latin d'antan.

L'employabilité des jeunes va se consolider sur le lit d'une diplomatie économique offensive axée sur un partenariat public-privé, diversifié et désormais codifié, et dont l'objectif premier est la création des richesses et des emplois de masse. L'intégration dans la Fonction publique de milliers de jeunes en 2020 et en 2022, indique bien Votre volonté de trouver une solution pérenne à la sempiternelle question de l'emploi des jeunes.

En outre, le relèvement de l'âge limite de départ à la retraite participe à l'amélioration des conditions d'exercice du travail. De même, la loi dite Mouébara, du nom de cette femme exceptionnelle, protège, désormais, la femme congolaise contre les violences dont certaines sont portées par des pans rétrogrades de nos traditions. C'est une avancée significative. Le Congo, sous votre impulsion, poursuit dans la permanence de l'action, le maillage du territoire national en infrastructures de base.

A l'ouvrage, la lutte contre la covid-19 menée sous votre très haute autorité, a permis d'éviter l'hécatombe annoncée. Ce serait manquer à un devoir que de ne pas évoquer votre intervention dans le maintien de la paix, la stabilité et la sécurité en Afrique, ainsi que votre leadership remarquable dans la lutte contre le dérèglement climatique.

C'est ici l'occasion de saluer la pertinence du Plan national de développement 2022-2026 inspiré de votre projet de société *«Ensemble, poursuivons la marche»* sur lequel se repose désormais l'espoir du peuple congolais.

Quel bonheur d'avoir à la tête de notre pays, la solidarité incarnée, autrement dit, un humaniste convaincu, un homme de principe, un homme d'action, qui tient à son pays et à son peuple comme à une partie de lui-même et qui sublime par son engagement politique le pacte républicain, la démocratie, et l'Etat de droit !

Plus que tout, Denis Sassou-Nguesso est un homme d'engagement. L'engagement, pour maintenir, sur l'ensemble du territoire national, la paix et la tranquillité, la stabilité et la sécurité acquises au prix de moult sacrifices. C'est le crédo d'un homme d'exception. C'est gagné par une vive émotion que l'on peut contempler et admirer ce qu'est devenu le Congo transfiguré par la main habile de l'Homme des actions concrètes. Pour tout dire, le Congo d'aujourd'hui n'est pas le Congo d'hier, loin s'en faut. La chose en exemples abonde. En son temps, André Malraux écrivait, je cite: «L'homme est ce qu'il fait».

Monsieur le Président de la République,

Votre destin est étroitement lié à celui du Congo et guidé par l'espoir et l'espérance que vous insufflez, chaque jour qui passe, au peuple congolais, par le savoir-être, le savoir-faire, en un mot par l'action. Par ma voix, l'ensemble des corps constitués nationaux et des forces vives vous souhaitent, à vous, à Madame Antoinette Sassou-Nguesso, très distinguée première dame, aux membres de votre famille et à vos proches, les meilleurs vœux de santé, de prospérité, de bonheur et de succès sur tous les plans.

Bonne et heureuse année 2023 à tous!

Vive la République unie, fraternelle et solidaire!

Vive le Congo Eternel!».

Après la pluie du 30 décembre 2022 à Brazzaville

Le gouvernement a pris en charge les obsèques des trois victimes

Les pluies qui sont tombées sur la capitale Brazzaville, particulièrement la dernière grande pluie du vendredi 30 décembre 2022, offrant des images impressionnantes des avenues et routes transformées en cours d'eau torrentiels, ont fait des victimes qui ont indigné l'opinion nationale. Officiellement, on a enregistré au total 3 morts dont une femme et son fils qui cherchait à la secourir. Le déchaînement des eaux a pris au piège les populations en plein déplacement dans les transports en commun, dans leurs véhicules ou à pied.

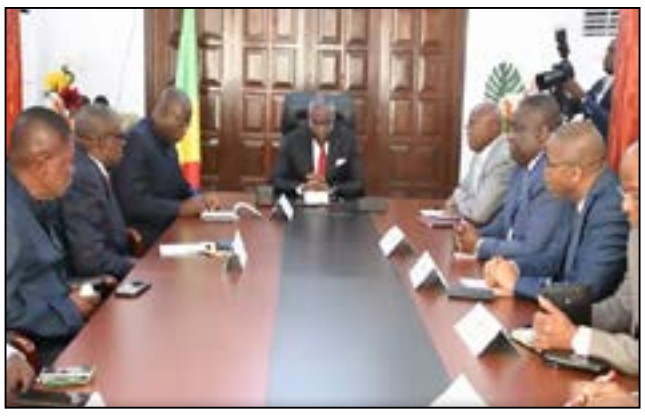

Anatole Collinet Makosso (au milieu) en audience avec la délégation des familles éprouvées.

Le chef de la délégation des familles éprouvées.

Les pouvoirs publics ne pouvaient pas continuer à rester insensibles au malheur qui s'est abattu sur les populations durant les dernières pluies. Ainsi, le Premier ministre chef du gouvernement, Anatole Collinet Makosso, a reçu, le mercredi 4 janvier 2023, à son cabinet de travail, à Brazzaville, une délégation des familles éplorées, en présence de Raymond Zéphirin Mboulou, ministre de l'intérieur, de la décentralisation et du développement local, et de Pierre Cébert Iboko Onanga, préfet de Brazzaville. La ministre des affaires sociales, de la solidarité et de l'action humanitaire y était sans doute représentée. *«Le gouvernement prend en charge toutes les dépenses liées aux obsèques, depuis la morgue jusqu'à la pierre tombale, en passant par les caveaux et même l'assistance aux lieux des veillées»*, a fait savoir le chef de la délégation des familles endeuillées au sortir de l'audience à la Primature. Mais, le montant de l'assistance du gouvernement n'a pas été dévoilé.

Urbain NZABANI

Département de la Likouala

Des détonations au camp militaire de la base d'Impfondo ont créé la panique

Impfondo, chef-lieu du Département de la Likouala, communauté urbaine avec ses 71 mille habitants, a connu une panique générale, dans la matinée du mardi 10 janvier 2023, à la suite des explosions venant du camp militaire de la base, situé près de l'aéroport. Ne sachant pas l'origine des fortes détonations entendues dans la ville, à partir de 9h, les habitants ont couru dans tous les sens pour se mettre à l'abri. Certains, pensant même à une attaque militaire, sont sortis de la ville, pour se réfugier dans les villages environnants.

Les explosions d'Impfondo seraient dues à un incendie qui se serait déclaré au magasin de munitions de l'armée, à la base. A l'exemple des explosions du camp militaire de Mpila, à Brazzaville, le 4 mars 2012. Au moins à Impfondo, on ne déplore pas de perte en vie humaine. Juste deux blessés légers et des dégâts matériels, notamment à l'intérieur du camp militaire. Mais, la panique était grande dans la ville et les populations perturbées dans leurs occupations.

Il a fallu attendre le journal de Télé-Congo, la chaîne nationale, à 20h, qui a commencé avec un retard d'une demi-heure, pour enfin avoir une version officielle de ce qui s'est produit à Impfondo. Invité du journal, le général de police de première classe Albert Ngoto, commandant de la sécurité civile, qui a fait partie de la délégation de la force mixte dépêchée à Impfondo, a expliqué la situation en ces termes:

«Nous connaissons, tous, le sensibilisme du Président de la République, Chef de l'Etat, Chef suprême des armées, qui, informé de la situation, a tout de suite instruit les deux ministres en charge respectivement de la défense nationale et de la sécurité, afin de gérer la situation. A leur tour, ils ont ordonné au chef d'Etat-major général des Forces armées congolaises, coordonnateur du groupe d'anticipation stratégique, qui a cornaqué une délégation dans laquelle figurait le directeur des opérations de l'Etat-major général. Nous nous sommes donc rendus, en début d'après-midi, (à Impfondo). Nous nous sommes fait conter la situation par le commandant de la Zone de défense n°6 et les autres membres du commandement mixte de la force publique. Il s'agissait, en fait, de ce qu'aux environs de 9h, a été entendue une détonation, suivie de quelques autres, au niveau du magasin de munitions de la Zone de défense n°6. Les personnels de la zone ont pris des dispositions idoines au plan militaire et se sont mis à observer l'évolution de la situation qui a fait qu'au plan matériel, le magasin de munitions a été soufflé par l'explosion, et puis le secrétariat du commandant de zone dont les bureaux ont été endommagés, particulièrement le matériel informatique. Au plan humain, il s'agit de deux blessés très légers: un motocycliste et son passager qui, pris de panique, ont chuté de leur moto. Nous sommes restés à Impfondo et le commandant de zone a donné des instructions, afin que toutes les dispositions soient prises pour que très rapidement et en collaboration avec les autorités administratives locales, que l'épicentre de l'incendie soit refroidi, par tous les moyens, en termes de réquisition et également par les moyens propres, car dans les alentours, il y a des centres de secours de la sécurité civile. Et des engins de secours vont y déferler, afin de participer à l'opération. Ensuite, le chef d'Etat-major général a ordonné également qu'une sensibilisation, très approfondie, soit effectuée à l'endroit des populations, afin que ces dernières vaquent très librement à leurs occupations. Ce qui était d'ailleurs déjà le cas, pendant que nous nous y trouvions, et qu'elles signalent tout engin suspect qu'elles découvriraient dans cette zone».

Panique à Impfondo.

Plus de peur que de mal, la vie a repris son cours normal à Impfondo! Mais, on parlera encore longtemps de ces entrepôts de munitions qui prennent feu à la surprise générale et qui deviennent des lieux très très dangereux!

Urbain NZABANI

Cyber sécurité

Le mot de passe, un élément essentiel de sécurité en ligne

L'utilisation de mots de passe trop simples ou trop courants présente un risque de piratage pour l'accès à nos comptes en ligne par les cybercriminels. Heureusement, il existe des méthodes simples et efficaces pour gérer ces mots de passe. L'expert en cyber-sécurité chez E.s.e.t (éditeur européen de solutions de sécurité informatique), en France et en Afrique francophone, Benoît Grunemwald, s'interroge sur «les mots de passe les plus courants en 2023, quelles bonnes résolutions à prendre pour protéger sa vie numérique». Il donne des conseils aux utilisateurs du net pour protéger leurs informations personnelles et financières.

Les experts en sécurité prédisent la fin du mot de passe depuis plus de dix ans. Pourtant, c'est toujours le principal moyen de se connecter aux comptes en ligne et aux applications mobiles. *«La liste des 200 mots de passe les plus courants en 2022 montre que ces derniers représentent un énorme risque pour la sécurité»*, relève-t-il. *«Les identifiants de connexion sont les clés de notre vie numérique. C'est pourquoi ils sont si recherchés dans le milieu de la cybercriminalité. Les pirates utilisent de nombreuses techniques pour s'emparer des mots de passe»*, prévient-il.

«Dans un contexte où plus de 24 milliards de combinaisons de noms d'utilisateurs et de mots de passe circulent sur les marchés criminels en ligne, il est indispensable de bien sécuriser les mots de passe, pour limiter le risque de compromission de ses comptes», soutient-il. *«La sécurité des mots de passe est l'une des choses les plus faciles à mettre en place, avec des avantages immédiats pour la sécurité de notre vie numérique: toujours utiliser des mots de passe ou des phrases de passe complexes et uniques. De cette façon, il sera plus difficile pour les pirates de les deviner ou de procéder à un bourrage d'identifiant»*, poursuit-il.

Benoit Grunemwald.

Benoît Grunemwald conseille d'utiliser un gestionnaire de mots de passe et l'utiliser également comme générateur de mots de passe. Il demande de *«ne jamais réutiliser les mêmes mots de passe. Sinon, les pirates peuvent ouvrir plusieurs comptes à partir d'un seul identifiant trouvé»*, dit-il.

Ch. FOUCK ZONZEKA

Ministère des affaires foncières et du domaine public

La feuille de route de Pierre Mabiala pour l'année 2023

Le ministre d'Etat Pierre Mabiala, ministre des affaires foncières et du domaine public, chargé des relations avec le parlement, a donné ses orientations aux cadres de son département ministériel, à travers une communication définissant les perspectives de travail de l'année 2023. Cette communication a été faite à son cabinet de travail, mardi 3 janvier 2023, devant les membres du cabinet, les directeurs généraux, centraux et départementaux dudit ministère. Le ministre d'Etat Mabiala a martelé que le ministère doit travailler à l'optimisation de son rendement dans le processus de développement et d'amélioration du pouvoir d'achat des Congolais.

Le ministre d'Etat Pierre Mabiala donnant sa communication.

Une vue des cadres.

Dans sa communication, le ministre des affaires foncières et du domaine public a appelé ses collaborateurs à *«mettre en application la loi n°21-2018 du 13 juin 2018 fixant les règles d'occupation et d'acquisition des terres et terrains dans sa plénitude». «Vous avez à votre disposition des outils règlementaires d'application de la loi précitée pour exercer, à tout aise, votre office au quotidien. Il s'agit des textes règlementaires»*, a-t-il rappelé.

Pierre Mabiala a insisté sur le fait que les cadres doivent travailler sans relâche avec les usagers de leurs services respectifs, pour les amener à adhérer à cette réforme, afin qu'ils en soient véritablement bénéficiaires, car toute réforme est toujours profitable aux populations. Pour lui, *«2023 est également l'année au cours de laquelle le ministère poursuivra la réalisation des projets inscrits dans la loi des finances exercice 2023». «Je vous demande de veiller à l'immatriculation des biens du domaine de l'Etat. La loi n°26-2022 fixant les règles d'immatriculation de la propriété immobilière vous offre la latitude légale d'exercer pleinement cette prérogative. Les résultats de votre travail doivent avoir un effet induit, perceptible sur l'accroissement de la visibilité du ministère»*, a-t-il souligné.

Le ministère constitue un des secteurs déterminants de la mise en œuvre du P.n.d (Plan national de développement) 2022-2026. *«Ensemble, nous avons donc notre partition à jouer, pour soutenir la croissance économique de notre pays»*, a-t-il dit.

Dans sa communication, le ministre d'Etat Mabiala a aussi exhorté les cadres à la culture de l'excellence, de l'engagement et du travail acharné dans l'exercice de leurs attributions respectives, en se référant au message de vœux à la Nation du 31 décembre 2022 du Président de la République, qui a mis au centre de l'action de l'Etat, la valeur du travail, pour faire de 2023 une année décisive.

Pierre Mabiala a conclu sas communication en précisant que les directives données seront mises en œuvre conformément à la déontologie professionnelle, en faisant toujours preuve de ponctualité et d'assiduité au travail.

Martin BALOUATA-MALEKA

Projet Durquap (Développement urbain et restructuration des quartiers précaires)

Des infrastructures à réaliser dans les arrondissements de Brazzaville et Pointe-Noire

Le comité de gestion du Projet (Développement urbain et restructuration des quartiers précaires) s'est réuni, mardi 20 décembre 2022, à l'Hôtel Radisson Blue, à Brazzaville, en présence des administrateurs-maires, des membres du Cabinet tunisien Idéaconsult et des chefs de service urbanisme des neuf arrondissements. Le gouvernement a consenti des efforts importants pour l'amélioration des conditions et du cadre de vie des populations à travers le soutien apporté au processus de décentralisation et grâce à la dotation globale affectée aux collectivités locales.

L'objectif de la mission est de doter les municipalités de Brazzaville et de Pointe-Noire de contrats Etat-Département, avec un manuel de procédures de gestion de ce contrat, adossé à un programme d'investissements prioritaires, d'un programme d'entretiens prioritaires», a-t-il fait savoir.

Il faut indiquer que le cabinet Idea consult, un bureau d'études et de conseil pluridisciplinaire, opérant dans les domaines du transport, de l'environnement et du développement économique, a identifié, en dehors des audits urbains menés avec les services d'urbanisme de chaque arrondissement, les besoins à court et moyen termes en moyens humains et techniques, ainsi qu'en infrastructures, équipements collectifs et entretien des municipalités de Brazzaville et de Pointe-Noire. Chaque arrondissement a proposé cinq projets qui seront réalisés. Pour illustration, la commune de Moungali verra son siège être réhabilité et aménagé, le pavage de la Rue Nkouma à partir de l'Avenue de cité des 17 et de la Rue Loumo jusqu'à l'Avenue Boueta-Mbongo.

L'Ecole de Moukoundzi-Ngouaka réhabilité et réfectionné à Brazzaville.

L'audit urbain a pour objectif d'identifier, à l'issue d'une analyse de la ville, un ensemble cohérent de projets prioritaires des deux communes, en termes d'investissements et d'entretien dont le montant est soutenable, conformément aux résultats de l'audit financier.

L'un des principaux objectifs de l'étude consiste dans la mise à niveau du système de gestion communale dans un but de fluidification des circuits de décision. Un diagnostic de l'organisation des services de la ville est nécessaire, afin d'identifier des éléments explicatifs des écarts constatés.

Le Projet Durquap entend redonner un sourire aux citadins des quartiers de Brazzaville et de Pointe-Noire, dans l'amélioration de leur cadre de vie. Comme l'a expliqué Rémy Mouyabi, représentant le coordonnateur du Durquap empêché, ce projet *«s'articule autour de trois composantes, en adoptant une approche participative et intégrée, impliquant toutes les parties prenantes à savoir: composante 1, intégration et restructuration des quartiers; composante 2: renforcement des institutions et des capacités; et composante 3: gestion, coordination et évaluation du projet».*

Narcisse MAVOUNGOU

lettre de Yakamambu

Mon très cher ami Mbulunkwé, mboté!

A en croire nos amis communs, Itoua, Mboungou, Tati et Yakamambu, dans nos cités et nos villages, il y aurait des gens, de surcroit des hommes politiques, qui seraient primesautiers ou n'auraient confiance qu'en leurs propres initiatives. Toutes les propositions de leurs contemporains sont systématiquement repoussées, parce qu'ils s'estiment parvenus à un niveau supérieur de perception.

Ils oublient que l'être humain est inséparable du groupe social auquel il appartient et dans lequel il vit. Car, l'individualisme vide le citoyen de toute substance, en le vidant de civisme; il tarit chez lui, la source des vertus publiques et en fait un sujet.

Quand les hommes isolés, sans action les uns sur les autres, ne sont contenus que par le pouvoir, ce dernier venant à manquer, chacun tire à hue-et-à-dia de son côté, au lieu de s'unir à ses semblables. Il en va de même, lorsque le pouvoir n'exprime plus le désir profond des gens et lorsque ses détenteurs ne raisonnent qu'en termes de puissance.

Aussi, la clairvoyance des uns est-elle indissociable de celle des autres. Car, comme l'affirmait Confucius, *«tout chef, au moment de la préparation de ses décisions, commence par se poser la question de savoir si ses plans vont permettre de concilier, au sein du groupe humain qu'il dirige, la solidarité avec la responsabilité de chacun et la sécurité avec la liberté. S'il n'en est pas ainsi, il ne devrait pas s'étonner de voir parfois ses propos s'estomper et se perdre dans les brumes de la nuit. Ainsi, leurs mots passent alors tel un vent léger soufflant sur une herbe souple qui se couche à peine, pour aussitôt se dresser comme si rien n'avait été, comme si rien n'avait existé. Lorsque la motivation essentielle des actes est la recherche d'un plaisir personnel, alors que l'on prétend s'occuper des autres pour leur plus grand bonheur, tout en ne leur ayant jamais ou mal demandé leur avis, tellement on est assuré de détenir la vérité, alors se creuse le fossé de l'incompréhension. Il n'a d'égal que celui des certitudes forgées dans l'ignorance de ce que pensent les autres. Dès lors, les discours sont vains et l'on peut toujours chercher les mots; ils ne sont jamais que le support éphémère de la pensée. Or, celle-ci ne vaut que si elle est créative. On ne parle bien que si l'on a quelque chose à dire, fondé sur une grande connaissance de ce dont on parle».*

Enfin, un *«petit chef»* est quelqu'un qui garde, pour lui, l'information, refuse de la transmettre, croyant, par-là, asseoir son pouvoir. Comprenne qui pourra. Au revoir et à bientôt!

Diag-Lemba.

Commune de Brazzaville

La réaction de la mairie attendue, face à l'état de dégradation de la voirie urbaine

Avec la saison des pluies commencée depuis le mois d'octobre, la ville de Brazzaville est confrontée à plusieurs problèmes parmi lesquels figure la dégradation des avenues bitumées. Ce qui ne cesse de susciter l'indignation des usagers. A son entrée en fonction en mai 2020, le maire Dieudonné Bantsimba avait promis, entre autres, de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des Brazzavillois. Il avait alors lancé des travaux de réhabilitation et d'assainissement de certains tronçons. Deux ans et demi après, l'entretien de la voirie urbaine ne semble plus être une préoccupation.

Chaque année, les automobilistes s'acquittent de la taxe de roulage dont les fonds recueillis par la municipalité doivent servir en priorité à l'entretien de la voirie urbaine. Malheureusement, ce n'est pas toujours le cas. En cette saison de pluie, les avenues goudronnées se dégradent à vue d'œil, causant des conséquences néfastes pour les usagers. On ne voit pas ou on voit rarement les travaux d'entretien. C'est là un motif d'inquiétude pour les citadins qui se livrent à une grande gymnastique pour les déplacements dans la ville.

Pourtant, nouvellement construites pour certaines et entièrement réhabilitées pour d'autres, pendant la municipalisation accélérée, un programme réalisé par le gouvernement en 2009 et 2010 dans la ville capitale, les routes goudronnées connaissent de fortes dégradations à certains endroits. Les nids de poule qui entravent ou perturbent la circulation automobile devraient être systématiquement rebouchés après une pluie. La mairie a réalisé certains chantiers de pavage de voie, comme au centre-ville derrière la grande poste. Depuis, les chantiers sont devenus rares. Par manque de financement? C'est la question qu'on se pose.

Une route à Brazzaville en état de dégradation avancé.

Les nids de poule sont très remarqués dans certaines grandes artères de la ville, comme par exemple sur l'Avenue Ngamaba, dans le 7ème arrondissement Mfilou, plus précisément à hauteur de l'ex-arrêt Mouandza, jusqu'au petit marché de Ngambio. La voie est en état de dégradation avancé. Il y a aussi l'ensablement de la voie occasionné par les eaux de pluie provenant du haut des collines du Quartier Indzouli.

De même, la route de Mouéti et la frontière au quartier Diata sont parsemés de nids de poule. Un peu partout dans les principales voies goudronnées traversant certains arrondissements, on rencontre des nids de poule. Au point que des groupes de jeunes qui bouchent des nids de poule avec de la terre, des pierres et autres morceaux de briques, demandent aux automobilistes qui passent de laisser une pièce de 100 francs.

«Dans un Etat sérieux, on ne peut pas faire payer une taxe de roulage avec des routes telles que nous les voyons un peu partout dans la ville», a laissé entendre un chauffeur de bus qui fustige le comportement des autorités municipales de ne viser que l'argent en premier, plutôt que de répondre aux attentes des usagers. *«Nous avons très souvent des pannes d'amortisseurs et des crevaisons de pneus, parce que les routes ne sont pas bonnes. Donc, aux autorités municipales de prendre leurs responsabilités»*, a-t-il ajouté.

L'entretien de la voirie urbaine devrait être un service permanent. La municipalité de Brazzaville comme celle de Pointe-Noire d'ailleurs devraient fournir plus d'efforts pour faire de telle sorte que les voiries urbaines soient bien entretenues. Car les nids de poule mettent à mal les automobilistes qui voient leurs matériels roulants ne pas résister longtemps au mauvais état des routes.

Roland KOULOUNGOU

C.a.d (Centre d'actions pour le développement)

Violations des droits humains au 4ème trimestre 2022

Au quatrième trimestre 2022, le C.a.d (Centre d'actions pour le développement) a documenté 168 atteintes aux droits humains en République du Congo, selon un communiqué publié le 27 décembre 2022, à Brazzaville. Les violations documentées sont en hausse de 10% par rapport au trimestre précédent. Le taux de violation est de 1.84 par jour soit une violation toutes les 13 heures. Toutefois, du fait de nos faibles capacités à documenter les violations des droits humains sur un territoire de 342.000 km², et le fait que nous ne quantifions pas encore les droits collectifs, ce constat ne saurait être considéré comme étant la norme.

Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public)

Les recettes de la fiscalité foncière et immobilière, une niche à mobiliser

Le Prisp (Projet des réformes intégrées du secteur public), financé par la Banque mondiale, outil d'accompagnement du gouvernement dans la mise en œuvre des réformes de gouvernance, a organisé, du 21 au 22 décembre 2022, à Brazzaville, un atelier pour sensibiliser près d'une cinquantaine de participants venus de la Primature, de la Direction générale des impôts et des domaines, de la Direction générale du cadastre, du Trésor public, des mairies, des collectivités décentralisées, des syndicats et de la société civile, pour les encourager à l'appropriation des recommandations de cette étude diagnostique sur la mobilisation des recettes de la fiscalité foncière et immobilière.

Ouvert et clôturé par Clovin Bozire Ontsouon Assen, responsable de suivi et évaluation au Prisp l'atelier a eu pour objectif d'améliorer et d'accroître les recettes hors-pétrole. En effet, dans l'optique de préserver la viabilité des finances publiques, le gouvernement s'est orienté vers une stratégie de mobilisation des recettes de la fiscalité foncière et immobilière, ayant actuellement peu d'impact sur la croissance.

L'étude diagnostique réalisée par Thierry Pichot, expert fiscaliste, consultant international et présentée par Pierre M'fumu Ebara Mongo, expert fiscaliste consultant national, a montré que le gouvernement peut s'efforcer de diversifier ses revenus, en mettant l'accent sur la mobilisation des recettes de la fiscalité foncière et immobilière. C'est à ce titre que les participants ont porté leurs échanges et contributions permettant d'améliorer le dispositif de collecte des recettes de l'impôt foncier par l'examen du système de cet impôt et sa mise en œuvre.

Clovin Bozire Ontsouon Assen.

L'étude a identifié les facteurs du sous-rendement de la fiscalité foncière et immobilière et a suggéré des éléments de solution susceptibles d'y remédier. Le consultant international a fait son diagnostic sur l'existant et les causes de dysfonctionnement. Il a procédé au répertoire de la règlementation fiscale et foncière, à travers le code général des impôts, la réglementation légale foncière, la loi instituant le guichet unique foncier qui n'est toujours pas opérationnel, et le répertoire de la fiscalité foncière et immobilière.

Après analyse du rapport diagnostic sur la fiscalité des propriétés immobilières au Congo, les conclusions ont abouti à la mise en place d'un comité technique dans le cadre du suivi de la mise en œuvre des recommandations.

Clôturant les travaux, Clovin Bozire Ontsouon Assen a apprécié les conclusions obtenues en ces termes: *«Vous venez de produire un travail intéressant en ce qui concerne la mobilisation des recettes sur la fiscalité foncière et immobilière. Après les échanges et les débats, vous avez mis en place un comité qui va suivre la mise en œuvre des recommandations. C'est une avancée très importante, parce que le Congo est en train de mettre l'accent sur la diversification de ses revenus hors-pétrole, de manière à ce que cela diminue l'influence des recettes pétrolières dans nos budgets».*

A la fin des travaux, Pierre M'fumu Ebara Mongo, fiscaliste consultant national, a donné son avis sur les résultats: *«La principale conclusion, c'est la mise en place d'un comité de suivi sur la mise en œuvre des recommandations. Parler de la fiscalité foncière et immobilière, c'est comme parler de la fiscalité forestière et de la fiscalité pétrolière. Qu'on soit locataire ou propriétaire d'un terrain de parcelle et d'un immeuble, on est astreint au paiement de certains impôts définis par le code général des impôts. Les lois existent depuis longtemps, avant et après les indépendances. Malheureusement, elles ne sont jamais appliquées. La Banque mondiale a constaté que la part des recettes foncières et immobilières au Congo est très minime. C'est pourquoi cette institution financière internationale a recommandé ce rapport, pour faire un diagnostic et proposer des solutions».*

Martin BALOUATA-MALEKA

Justice

Cinq présumés délinquants fauniques vont comparaître à Brazzaville

Les audiences prévues, lundi 9 janvier 2023, au Tribunal de grande instance de Brazzaville portent sur trois affaires liées au trafic de produits de faune sauvage. Cinq présumés délinquants fauniques ont répondu de leurs actes devant la justice. La première affaire concerne deux présumés trafiquants dont un ressortissant malien, pris avec deux pointes d'ivoire, le 13 mai 2022 à Brazzaville.

L'un des deux présumés délinquants aurait acheté ces pointes d'ivoire à Liranga, dans le Département de la Likouala, et aurait transporté ces produits de ce district pour Brazzaville, en vue de les revendre. L'autre, quant à lui, jouait le rôle de démarcheur. Ce dernier serait un récidiviste, car condamné à plusieurs reprises, y compris à Owando, en 2020, pour trafic de produits de faune.

L'interpellation de ces deux individus avait été effectuée par les éléments de la Section de recherches judiciaires de la région de gendarmerie de Brazzaville et les agents de la Direction départementale de l'économie forestière de cette ville, avec l'assistance technique du Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage).

La deuxième affaire implique deux individus. L'un des deux avait été interpellé par les agents des eaux et forêts, en collaboration avec les éléments de la police, le 11 octobre 2021 à Brazzaville à la suite de la découverte, au poste de contrôle de Mbouambé-Léfini, d'une glacière contenant cinq morceaux d'ivoire et trois queues d'éléphants dans un véhicule en provenance de Makoua. L'autre présumé trafiquant serait l'expéditeur de ce colis. Ce dernier avait été rattrapé par la police, le 19 février de l'année suivante, à Makoua dans le Département de la Cuvette et transféré à Brazzaville.

Le premier serait un complice. Le second lui, est soupçonné des délits de détention, circulation de trophées d'une espèce animale intégralement protégée, à savoir cinq morceaux d'ivoire et trois queues d'éléphant. Le Palf apporte son appui technique et juridique dans cette affaire.

La troisième affaire où le Palf a apporté son assistance juridique est celle d'un individu interpellé, le 15 novembre dernier, par les agents des eaux et forêts, en synergie avec les militaires, dans la réserve naturelle de Lésio-Luna, dans le Département du Pool. Cet individu avait été pris en possession d'une arme et des munitions de guerre, des morceaux de viande boucanés d'espèces animales partiellement protégées. Il est poursuivi pour les délits de pénétration dans une aire protégée sans permis de visite, chasse pendant la fermeture de la chasse et chasse avec une arme et munitions de guerre.

L'article 27 de la loi congolaise en matière de protection des espèces fauniques stipule: *«L'importation; l'exportation; la détention et le transit sur le territoire national des espèces intégralement protégées; ainsi que de leurs trophées sont strictement interdits; sauf dérogation spéciale de l'administration des eaux et forêts; pour les besoins de la recherche scientifique»*. Les cinq présumés délinquants fauniques risquent des peines allant jusqu'à cinq ans d'emprisonnement ferme et d'une amende pouvant atteindre 5 millions de franc Cfa, conformément à la loi.

Achille TCHIKABAKA

Projet Durquap

Faire de la restructuration des quartiers précaires, un programme permanent

Le Projet Durquap (Développement urbain et de restructuration des quartiers précaires), financé par la Banque mondiale et mis en œuvre conjointement avec le gouvernement, a été initié en février 2016 pour une durée de cinq ans (Février 2016 à mai 2021). Celui-ci a été prorogé deux fois: d'abord pour 13 mois jusqu'en juin 2022, ensuite pour six mois dont la date buttoir était fixée au 30 décembre de cette année. Pour marquer officiellement la fin de ce projet, un atelier a été organisé, le vendredi 30 décembre 2022, à l'Hôtel Radisson à Brazzaville. A l'issue de cette rencontre, les parties prenantes ont émis le souhait de voir ce projet être maintenu comme un programme permanant du gouvernement.

Le présidium pendant l'atelier.

Le Projet Durquap vise l'amélioration de l'accès aux infrastructures de base pour les populations vivant dans les quartiers précaires ciblés à Brazzaville et à Pointe-Noire ainsi que le renforcement des capacités du gouvernement et des municipalités en matière de restructuration urbaine.

Dans son exposé, pendant l'atelier, le consultant Urbain Tsala a souligné que *«le Projet Durquap a produit des outils d'urbanisme qui n'existaient pas depuis les années 85. Mais, ceux-ci peinent à être mis en ouvre»*. Il suggère *«la vulgarisation des démarches de restructuration adaptées au Congo et l'élargissement du projet dans d'autres villes»*. Au cours de l'atelier, les échanges ont porté entre autres, sur l'entretien des ouvrages réalisés dans le cadre de ce projet et le manque de mesures d'accompagnement des C.g.d.c (Communautés de gestion et de développement communautaire). Il en ressort qu'*«il y a eu des erreurs dans la conception du Projet Durquap»*. Raison pour laquelle un cabinet, Idea consult, a été choisi pour identifier, en dehors des audits urbains menés avec les services d'urbanisme de chaque arrondissement, les besoins à court et moyen termes des municipalités de Brazzaville et de Pointe-Noire, en moyens humains et techniques ainsi qu'en infrastructures, équipements collectifs et entretien. Chaque arrondissement a proposé cinq projets qui seront réalisés. Pour illustration, on peut citer la réhabilitation et le réaménagement du siège de l'arrondissement 4 Moungali et le pavage de la Rue Nkouma, à partir de l'Avenue de la Cité des 17, et de la Rue Loumo jusqu'à l'Avenue Boueta-Mbongo.

Prenant la parole, Louis Gabriel Missatou s'est dit satisfait des résultats apportés par le Durquap en dépit de son caractère pilote. *«C'est une expérience qui n'a jamais été tenté et qui, pour nous en tant que bénéficiaires et autorités municipales, a été une réussite dans le sens où les objectifs fondamentaux ont été atteints»*, a-t-il déclaré. Il a souligné que la municipalité fera le suivi des infrastructures réalisées par le projet. *«La décentralisation au Congo est un principe constitutionnel. Et à partir de l'année 2023, il y aura, pour la première fois, deux transferts de compétence qui seront associés aux transferts de budgets»*, a-t-il affirmé.

De son coté, Alain Alfred Eléli, coordonnateur du Projet Durquap, a rappelé que les ouvrages construits dans le cadre du projet bénéficient d'une garantie d'une année par les entreprises en charge des travaux. Il a, également, évoqué la poursuite du projet. *«Nous avons des pourparlers avec le gouvernement, pour la préparation d'un prochain projet multisectoriel, qui sera soutenu par la Banque mondiale»*, a-t-il dit.

Dans son mot de clôture, le directeur de cabinet Fernand Sosthène Likouka a remercié le gouvernement et la Banque mondiale pour la clairvoyance, le suivi et l'implication à tous les niveaux qui ont contribué à l'atteinte des résultats escomptés. Il en appelle à *«dupliquer ce genre de projet qui impacte directement et positivement la vie des populations»*. Ainsi, le souhait de tous est de voir le Projet Durquap être transformé en un programme gouvernemental permanent, avec le concours des partenaires financiers traditionnels dont l'inévitable Banque mondiale.

Rappelons que la cérémonie de clôture de l'atelier s'est déroulée sous le patronage de Fernand Sosthène Likouka, directeur de cabinet de la ministre du plan et de la statistique, en présence de Louis Gabriel Missatou, premier vice-président du conseil municipal de Pointe-Noire, Alain Alfred Eléli, coordonnateur du Projet Durquap, des représentants des administrateurs-maires des arrondissements bénéficiaires du projet et bien d'autres invités.

Deux temps forts ont marqué cet atelier: la présentation du rapport du Projet Durquap par le consultant Urbain Tsala et, ensuite, les échanges avec les participants.

Roland KOULOUNGOU

Dieudonne Antoine-Ganga: mon cri du cœur pour la jeunesse congolaise

La jeunesse dans tout pays est censée être la pépinière. Elle est constituée par l'ensemble des personnes, hommes et femmes de la tranche d'âge de 18 à 35 ans révolus. (Suite de notre précédente édition).

Par Dieudonné Antoine-Ganga

B- L'Etat congolais

Le gouvernement devrait appliquer avec rigueur, entre autres, la Loi Portella de 1960, contre la délinquance juvénile et mettre en place un programme de développement qui consisterait à éradiquer la pauvreté, la misère et la clochardisation de la population, en se focalisant sur la jeunesse, la pépinière et l'avenir du Congo. Ainsi, le gouvernement arrêterait des objectifs spécifiques qui seraient entre autres:

Au plan économique:

- la création d'un modèle économique basé sur l'accroissement des échanges inter-régionaux en vue de développer et d'accroitre l'économie;
- la mise en valeur de l'intérieur du pays par la viabilisation, le peuplement, l'aménagement et l'exploitation des ressources locales, aux fins d'encourager l'exode urbain;
- la création de toutes les infrastructures de base et d'industrialisation du Congo comme dans les années 1960, en développant le secteur agro-industriel, agro-alimentaire, l'industrie textile, l'industrie manufacturière, l'industrie chimique, pétrochimique, pharmaceutique, l'agriculture, l'élevage et la pêche pour assurer l'approvisionnement quotidien en produits frais. Ce qui mettrait fin à l'importation des produits congelés et malsains, puis stimulerait l'auto-suffisance alimentaire qui ne doit pas être un simple slogan ou un slogan creux;
- la relance de la construction du barrage du Kouilou, un événement on ne peut plus riche de conséquences positives pour le développement de l'économie de notre pays. En effet, il va sans dire qu'avec la construction du barrage du Kouilou, des industries annexes permettront de transformer dans les années à venir la physionomie de notre économie, en résorbant -sans doute- toute la masse des jeunes en quête d'un emploi permanent dans notre pays en général et dans nos villes en particulier;
- l'accroissement de l'industrie extractive (pétrole, matériaux de construction et minerais divers) pour la fourniture en matières premières des chantiers, des raffineries, des centrales thermiques et des usines de production de matériaux de construction;
- le développement du secteur tertiaire: transports terrestres, transports aériens, tourisme, commerce, promotion immobilière (comme jadis, la S.i.c, l'O.c.h, la Soprogi, la Sonaco), bâtiments et travaux publics, etc;
- inciter à la création de petites et moyennes entreprises qui bénéficieraient des crédits qui leur permettraient de faire face aux obligations les plus urgentes et d'encourager les initiatives privées dans tous les secteurs de l'industrie moderne.

Ce développement permettrait de créer de nombreux emplois dans les différents secteurs d'activité primaire, secondaire et tertiaire. Les jeunes en profiteraient énormément. Ils se prendraient en charge. Ainsi, les diplômés sans emploi ne devraient plus se confiner dans l'attente d'une hypothétique opportunité d'embauche, mais plutôt se décider à embrasser le métier d'entrepreneur. Il suffirait, pour cela, de se recycler par des formations adéquates.

Les autres qui n'auraient pas la chance d'aller plus loin dans leurs études, seraient pris en charge, comme dans les années 60, par le Service civique de la jeunesse ou l'Action de rénovation rurale, aux fins d'acquérir une formation adéquate et accélérée grâce à laquelle, ils rempliraient les tâches de demain.

Au plan culturel, il faut revaloriser l'enseignement, en construisant beaucoup d'écoles primaires et secondaires, des bibliothèques, des universités et d'autres écoles de formation ou des métiers qui auraient des relations avec les prestigieuses universités et grandes écoles existant de par le monde, pour offrir aux étudiants et aux chercheurs, l'opportunité d'aller parfaire leurs études ailleurs ou de rester sur place avec du matériel didactique performant. Il nous faut absolument nous pencher avec la plus grande sollicitude sur les problèmes cruciaux de l'enseignement et de l'éducation, qui se posent avec acuité.

Car notre pays, le Congo, ne saurait être fort sans la formation d'une élite intellectuelle et technique capable d'assurer la gestion des affaires publiques. C'est pourquoi, nous en tant que pionniers, parents, par la volonté des lois républicaines et par des sacrifices des uns et des autres, devons veiller à ce que les générations futures, c'est-à-dire les jeunes, puissent bénéficier, comme nous dans le temps, d'un enseignement susceptible de les préparer à mieux prendre en mains le flambeau de nos destinées, que notre génération, -il faut avoir le courage de le dire et de le reconnaître-, a sacrifiées sur l'autel de la politique politicienne, tout en négligeant l'école publique au profit des écoles privées dont certaines de qualité douteuse, n'ont de privé que le nom. Une fuite de ses responsabilités par l'Etat.

Il faut promouvoir les arts et la musique. Dans le domaine sportif, il y a lieu d'investir dans les disciplines sportives pour glaner des lauriers pour le rayonnement du Congo, comme au temps de Henri Elendé et de l'équipe nationale de football, les Diables-Rouges, et constituer un important pactole pour le bien-être individuel et social des athlètes et autres sportifs.

II- Quelles valeurs doit incarner la jeunesse pour son avenir?

La jeunesse congolaise devrait absolument se revêtir du nouveau manteau de valeurs cardinales que constituent les quatre suivantes:

- aimer le Congo, notre patrie, être fier d'en être citoyen et se disposer à le respecter, à l'honorer et à le défendre jusqu'au péril de sa vie;
- promouvoir et inculquer la culture de l'excellence et de la compétence: nul n'ignore que ce sont des hommes et des femmes, tous excellents, diplômés, doués de savoir et de savoir-faire dans les différents domaines d'activités, qui sont les artisans du développement de tout pays.

C'est pourquoi tous les jeunes doivent avoir un seul point de mire, la culture de l'excellence et de la compétence, pour fuir la médiocrité, la tricherie, la corruption, les fraudes, les facilités, etc, tout ce qui gangrène la société et les écoles. Ce sont ces vilaines habitudes acquises dès le bas âge qui conduisent le citoyen majeur au népotisme, au favoritisme, au clanisme, au régionalisme, au tribalisme, à l'ethnocentrisme, au népotisme, à la corruption, etc. Il faudrait que dans le Congo de demain, l'homme qu'il faut, soit à la place qu'il faut.

- Promouvoir la culture de la créativité, de l'esprit d'initiative et d'entreprise. A ce propos, il sied de signaler que dans les pays développés, c'est l'administration qui conçoit les programmes et évalue leurs réalisations, mais c'est le secteur privé qui les exécute. Tous les secteurs d'activité de travaux, de production des biens et ses services sont du ressort du secteur privé. Notre gouvernement devrait s'en inspirer et tout mettre en œuvre pour ne pas laisser les jeunes se morfondre quotidiennement, en broyant du noir ou à se bousculer et à s'agglutiner aux portillons des ministères pour gonfler démesurément la masse salariale. Il faudrait amener les jeunes à retrousser les manches et à créer des entreprises dans tous les secteurs d'activités. Il y va de leur avenir.
- Promouvoir la culture du vivre ensemble et de la pratique de la solidarité: aujourd'hui dans notre pays, les Congolais vivent malheureusement dans un environnement de méfiance, d'égoïsme, d'égocentrisme, de jalousie, de haine, de délation, de tribalisme et de méchanceté. La culture du vivre ensemble et de la solidarité doit être une valeur cardinale que tous les Congolais doivent cultiver en eux pour que désormais, les relations entre Congolais ne soient empoisonnées par des considérations tribales, religieuses ou philosophiques. Comme l'affirmait, le 15 août 1960, Mgr Michel Bernard, alors archevêque Brazzaville: *«Il n'est pas de vie sociale possible, pas de vie nationale concevable si, quand le bien commun l'exige, les intérêts particuliers ne savent pas céder le pas, s'il n'y a pas pour tous les membres de la nation une communauté de destin, si les plus favorisés par la situation et la culture ne savent plus en toute générosité se mettre au service de leurs frères les plus dépourvus. Seuls un grand courant d'enthousiasme, un amour passionné du pays peuvent nourrir cette volonté d'effort et de sacrifice, seuls ils peuvent faire taire les particularismes stérilisants, seuls ils peuvent conjurer la création de blocs hostiles qui opposeraient violemment dans la nation d'une part les mieux pourvus et de l'autre ceux qu'écraserait le sentiment d'une injustice. C'est une tâche magnifique de contrôler, aider et régler les activités privées et individuelles de la vie nationale pour les faire converger harmonieusement vers le bien commun».*

Tous, donnons et surtout ayons la volonté de donner la priorité à notre jeunesse et au Congo.

Enfin, je me permettrais de dire à nos jeunes congolais, avec l'ancien ministre de l'éducation nationale, *«être homme, cela se construit, souvent, à travers les difficultés de la vie, mais aussi grâce à la persévérance et le goût de l'effort, au respect et à l'attachement de vraies valeurs».*

Unissons donc tous nos efforts, parents et Etat, pour sauver la jeunesse congolaise qui, *«malheureusement, continue à sombrer et à se désintégrer progressivement en suivant la pente morale actuelle»*. Sinon, elle viendra, un jour, cracher sur nos tombes. Ressaisissons-nous. Eteignons les braises qui couvent sous les herbes sèches, afin de prévenir un incendie. En tout cas, c'est ce cri de cœur que je lance à nous tous, parents, à tous ceux qui nous gouvernent et à l'Etat.

Car comme l'affirmé Jean Ziegler: *«Aucun homme n'est une ile. Tout homme ne se construit que par le regard, la tendresse d'autrui. La vue ne se nait que de la complémentarité, de la réciprocité. Je suis l'autre, et l'autre est moi».* Qui plus est, une société plus juste et plus humaine s'impose. Tout citoyen, tout homme politique, quels qu'ils soient, doivent en être pleinement conscients. Que le temps de Noël, fête de la paix, de l'amour, de l'amitié et de la fraternité, nous le rappelle. Car, les menaces du mal et de l'égoïsme qui s'enracinent si facilement dans les cœurs des Congolais d'aujourd'hui et qui, avec leurs effets incommensurables, pèsent déjà sur la vie actuelle et semblent fermer les voies vers l'avenir.

Dieudonné ANTOINE-GANGA

L'univers numérique ou la culture à la portée de tous

Il est fort étonnant de constater qu'à l'ère du numérique, la circulation des données par des moyens informatiques, où la communication a fait de la planète un gros village, comme l'avait prédit le théoricien canadien de la communication, Marshall Mac Luhan (1911-1980), avec la possibilité de suivre, de manière instantanée et interactive, ce qui se passe à des milliers de kilomètres, il y ait des intellectuels ou des cadres sous-informés et dont le niveau culturel général demeure des années durant en dessous de la moyenne.

Le monde est à l'ère de l'hyperproduction informationnelle. C'est la démocratisation de l'information qui n'est plus réservée aux élites ou aux professionnels du domaine. Au point que, humainement, on ne peut pas tout suivre. Et peut-être même que la quantité d'informations consommées par jour, par une personne, ne représente qu'un dixième de la production quotidienne d'informations dans un pays.

Être correctement informé, être à la page comme on dit n'est plus qu'une question de volonté individuelle. Grâce à l'Internet, on a désormais le monde au bout des terminaux que sont les ordinateurs et les minuscules téléphones portables intelligents, les fameux smartphones ou ordiphones. Mais, pour cela, il faut se donner, chaque jour ou presque, le temps de lire, pour s'informer, se cultiver et même se distraire. Ce n'est pas facile dans un monde qui, à cause de ces mêmes outils de communication, va dorénavant très, très vite, donnant l'impression que le temps manque.

La lecture est un exercice qui nourrit l'esprit et qui fait l'homme cultivé, informé et donc capable d'analyser, de décider et de prévenir. *«Lire, c'est boire et manger. L'esprit qui ne lit pas maigrit comme le corps qui ne mange pas»*, disait Victor Hugo. Et oui, l'esprit qui lit se cultive et grandit. Mais, encore faut-il savoir choisir les lectures qui permettent de cultiver les connaissances dont on a besoin, qui alimentent en informations dont on a besoin. Le choix des lectures détermine la qualité des connaissances qu'on acquiert. L'univers du numérique est comme un océan. On ne peut y puiser que ce dont on a besoin, parce qu'on ne peut pas tout puiser.

Or, à l'heure du numérique, où l'information est presque d'accès gratuit dès lors qu'on dispose d'un ordinateur ou d'un smartphone et d'une connexion Internet, il y a des gens qui ne lisent pas sinon très peu et qui sont sous-informés, avec des niveaux de connaissance générale en-dessous de la moyenne. Ce sont des esprits qui maigrissent, faute de lecture, s'il faut reprendre Victor Hugo.

Lire fait partie aussi de l'éducation qu'on a reçue. Même quand on est bardé de diplômes, lire n'est malheureusement pas l'exercice le mieux partagé, car il a des côtés pénibles, fastidieux. Quand on commence à lire, on est toujours tenté par l'idée de laisser tomber, pour une raison ou pour une autre. Mais, là n'est pas le problème. Il y a des lectures agréables, qui accrochent. Et d'autres qui sont pénibles. Tout est dans le choix.

La lecture, c'est l'enrichissement en connaissances, l'acquisition des informations. Maintenant que tout est à portée de main, il y a des intellectuels, des cadres qui s'arrangent à ne pas s'informer. Ils ne trouvent pas utile de lire la presse. Ils se contentent du bouche-à-oreille ou trouvent inutile de s'informer en dehors de la sphère de leurs professions. Raison pour laquelle ils redoutent de participer à des débats, car n'ayant pas enrichi leurs argumentations. A l'ère du numérique, lire et s'informer font partie des activités d'un cadre, autrement il meurt (intellectuellement) à petit feu.

Ralph Justin OBILANGOULOU

Ministère de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs

Lydie Pongault et les écrivains ont parlé de la production du livre au Congo

Les écrivains congolais présents à Brazzaville étaient à l'honneur, jeudi 5 janvier 2023, avec l'audience que leur a accordée la ministre de l'industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs, Lydie Pongault, dans la salle de conférence de l'Hôtel G.h.s la Coupole. Les questions du livre et toute la chaîne de valeurs, c'est-à-dire de la production à la diffusion et les aspects connexes ont été abordées au cours de cette audience où l'on a convenu que les pouvoirs publics doivent créer un environnement favorable pour la production du livre. Car, lorsque l'écrivain vend son produit convenablement, il peut en tirer un bénéfice.

Lydie Pongault (au milieu) avec ses collaborateurs.

Une vue des écrivains.

D'entrée de jeu, la ministre Lydie Pongault a planté le cadre de l'échange en déclarant, dans son mot liminaire, que *«la discussion qui nous rassemble est le point de départ d'une synergie entre les pouvoirs publics que nous sommes et les acteurs culturels que vous êtes. J'ose espérer que nous parlerons avec franchise et bienveillance, en vue de réaliser notre aspiration commune»*.

Pour elle, *«la littérature a longuement porté sa contribution à l'édification du Congo moderne. Elle est bien souvent en avance sur les politiques et les personnes ordinaires. C'est pour cela qu'elle constitue notre boussole»*.

Parlant de *«la belle épopée de la littérature congolaise»,* la ministre Pongault a rappelé que *«depuis Jean Milonga, plusieurs noms incarnent le génie littéraire de notre pays qui contribue à son extension à l'international. Je pense entre autres au succès d'auteurs comme Sony Labou Tansi, Emmanuel Dongola, Alain Mabanckou… En réunissant aujourd'hui la fratrie des écrivains, comme disait Sylvain Mbemba, j'ai réuni les intellectuels, les lanceurs d'alertes, les porteurs de lumières que vous êtes. C'est pour parler des enjeux qui nous sont communs à savoir: l'existence d'un marché du livre dans notre pays. J'entends là les questions relatives à l'édition, à la présence des œuvres de l'esprit dans les librairies et les bibliothèques, à l'accès au livre par les populations, à la capacité des écrivains à vivre de leur art. Tout ceci nous mène à la notion d'entreprenariat cultuel, qui tient compte des enjeux de l'économie de l'art».*

Dans la prise de parole des écrivains, les uns ont fait des suggestions telles que l'aménagement des centres culturels sur toute l'étendue du territoire national, la création des bibliothèques municipales. A tous les niveaux, chacun doit faire vivre la littérature.

Pour les maisons d'éditions, il y a des écrivains qui pensent que l'Etat ne doit pas être propriétaire de maison d'édition, il faut laisser ce champ au secteur privé d'y investir. Par contre, les pouvoirs publics doivent mettre en place les mécanismes favorisant la production du livre, a souhaité un écrivain. *«Madame la ministre nous fait caresser un rêve et elle se met dans la posture de Prométhée. Elle devient là la voleuse de feu et prend des challenges importants devant nous»*, a renchéri un autre.

Les écrivains ont aussi émis le souhait que la ministre de industrie culturelle, touristique, artistique et des loisirs puisse travailler avec ses collègues en charge des enseignements, pour que les ouvrages des écrivains congolais soient dans les programmes scolaires. Ce que le Gabon a réussi à faire, en inscrivant dans les programmes scolaires, après deux ans, l'ouvrage d'un écrivain gabonais.

Selon la ministre, *«il faut donner plus de visibilité à nos écrivains, en participant à des salons au niveau international, pour qu'ils soient connus. Il nous faut une synergie. Ce qui suppose une addition des forces. En matière du livre, tout part de l'écrivain qui a son produit. Ensuite, il y a l'éditeur et le diffuseur». «En famille, nous devons amener nos enfants à la lecture»*, a-t-elle souhaité.

Les maisons d'édition doivent revoir leurs politiques, pour permettre à ce que les diffuseurs, c'est-à-dire les libraires, puissent exercer leur travail. Or au Congo, une maison d'édition est également un diffuseur et combien d'exemplaires imprime un écrivain? Moins de cinquante. Avec cette quantité, on ne peut être connu à l'extérieur. C'est pourquoi le Ministère en charge de l'industrie culturelle a pris l'engagement d'accompagner les écrivains les plus productifs.

Chrysostome FOUCK ZONZEKA

Médias

Journaliste congolaise, Meryll Mezath lance le podcast «Tropikultures»

Ancienne du quotidien congolais Les Dépêches de Brazzaville, actuellement basée en France, la journaliste et productrice Meryll Mezath a lancé, récemment, le podcast (émission disponible en ligne que l'auditeur peut écouter directement via une application/plateforme, ou télécharger sur son smartphone, tablette ou ordinateur), dénommé Tropikultures. Une émission qu'elle produit et présente deux fois par mois et dont la programmation est signée du journaliste-écrivain congolais Morley Moussala, avec une musique d'Émile Biayenda et une contribution de Roch Amedet Banzouzi, tous deux aussi de nationalité congolaise.

La journaliste congolaise, Meryll Mezath.

L'artiste camerounais Barthélemy Toguo.

Dans Tropikultures, Meryll Mezath rencontre des personnes passionnées d'Afrique, des Caraïbes ou de leurs diasporas, et font bouger les lignes. Chaque épisode est l'occasion de valoriser des parcours exceptionnels, de promouvoir la narration noire et mettre en lumière des personnalités dont l'engagement culturel, entrepreneurial ou philosophique est une véritable source d'inspiration. Elle invite à faire des pas de côté, à revisiter nos histoires plurielles et à poser un nouveau regard sur le monde.

«Je suis très heureuse de vous annoncer le lancement de mon nouveau podcast, Tropikultures. Eh oui, nous y sommes. Ceux qui me connaissent depuis très longtemps le savent déjà. Et d'autres le découvrent. Pendant près de 15 ans, j'ai eu le privilège d'arpenter les couloirs du monde des arts, de la culture. Avec passion, j'ai pris beaucoup de plaisir à défendre, à travers mes articles, divers événements ou mon ancienne émission de télévision, des créations ou des initiatives qui participent au rayonnement d'une Afrique créative, une Afrique plurielle, qui bouge et qui crée. Toujours avec passion, j'ai dû souvent écrire des articles qui questionnent nos sociétés, notamment sur la place qu'elles accordent à la culture, à l'art, à l'évolution des regards. Mais également à l'émergence d'une nouvelle grille de valeurs. Alors, sur Tropikultures, mon poadcast, je vais poursuivre mes explorations. En donnant cette fois la parole aux gens de divers univers, au-delà des arts, au-delà de la culture; des gens de tous bords», confie-t-elle.

Dans le premier épisode de son émission, Meryll Mezath a reçu Nétonon Noël Ndjékéry, écrivain tchadien né le 25 décembre 1956 à Moundou et vivant en Suisse depuis une quarantaine d'années. *«Deux fois par mois, je donne la parole à celles et ceux qui réinventent le monde, à celles et ceux dont les parcours de vie inspirants nous invitent à faire des pas de côté, à revisiter nos histoires plurielles, à remettre en question certaines choses qui nous été présentées jusqu'ici comme des états de fait. Bref, à poser un nouveau regard sur le monde...»*, explique-t-elle.

Avec le lauréat 2017 du Grand Prix littéraire national du Tchad, pour l'ensemble de son œuvre, il a été question notamment de son dernier roman, *«Il n'y a pas d'arc-en-ciel au paradis»,* publié aux Editions Hélice Hélas.

Dans l'acte 2 de son émission, la journaliste a mis à l'honneur le très renommé Barthélemy Toguo, artiste camerounais aux multiples facettes (graveur, photographe, peintre, sculpteur, etc.) Lui qui a vu le jour en 1967 à Mbalmayo et vit entre Paris et Bandjoun, au Cameroun. Avec ce dernier, il a été question de son travail, de son processus de création, de ce qui le fait avancer, mais aussi de ses frustrations.

Nana KABA

Chan (Championnat d'Afrique des Nations) de football Algérie 2023

Les Diables-Rouges affrontent les Lions Indomptables, pour leur première sortie

La phase de groupe de la 7ème édition du Chan (Championnat d'Afrique des Nations de football) se déroule du 13 au 20 janvier 2023, tandis que la phase finale se tient du 27 janvier au 4 février 2023 en Algérie, avec 18 sélections nationales réparties en 5 groupes dont 3 groupes de 4 équipes (A, B et C) et 2 groupes de 3 équipes (D et E). Le Congo fait partie du groupe E avec le Cameroun et le Niger. Les Diables-Rouges, qui ont regagné l'Algérie, après leur préparation en Tunisie où ils ont livré deux matches (victoire et défaite) seront face, lundi 16 janvier, à 20h, aux Lions Indomptables du Cameroun, au Stade Miloud Hadefi, à Oran, pour leur première sortie.

Le Chan (Championnat d'Afrique des Nations de football), une compétition créée en 2007 par la Caf (Confédération africaine de football) et qui a démarré en 2009 en Côte d'Ivoire, regroupe les meilleurs joueurs des championnats nationaux des pays africains. Il se tient tous deux ans. Cette année, la compétition a connu un décalage de calendrier. Les 18 équipes engagées (Algérie, Angola, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Éthiopie, Ghana, Libye, Madagascar, Mali, Maroc, Mauritanie, Mozambique, Niger, Ouganda, RD. Congo, Sénégal et Soudan) tenteront de succéder au Maroc, double tenant du titre, en 2018 et 2020.

Le Congo n'est pas donné par les pronostics comme potentiel successeur du Maroc. Mais, les Diables-Rouges, avec leur entraîneur, Elie Ngoya, visent d'être dans le carré d'as, à savoir être parmi les quatre premières équipes. C'est déjà un grand pari, mais qui est tout à fait réalisable, si on y met du sérieux et de la détermination et que les questions logistiques et de primes ne viennent pas entamer le moral de la troupe.

Les Diables-Rouges.

Après un temps de suspense, l'équipe nationale a pu quitter Brazzaville mercredi 4 janvier dernier. Le gouvernement a mis les moyens et ceux-ci devraient être renforcés. Ainsi, les Diables-Rouges ont pu poursuivre leur préparation, en livrant deux rencontres en Tunisie. La première contre Madagascar, avec une victoire d'un but à zéro et la deuxième, ils ont enregistré une défaite contre les Lions de la Teranga (Sénégal). Le coach a donc la possibilité de retoucher son équipe, pour améliorer ses performances.

Enfin, signalons que les problèmes politiques ont failli perturber la 7ème édition du Chan. Et pour cause, l'Algérie, pays organisateur, a des relations houleuses avec le Maroc, à cause de la question du Sahara occidental. Jugeant trop contraignantes, les conditions d'entrée en Algérie qui leur ont été imposées, les Marocains ont menacé de boycotter le Chan. Finalement, le tout est rentré dans l'ordre. Les 18 équipes du Chan seront bien en Algérie et que la fête soit belle!

Luze Ernest BAKALA

Championnat national direct de football Ligue 1

Cara a fait une remontée rassurante, alors que le Fc Nathaly's tisse du mauvais coton

Le championnat national direct de football Ligue 1 est à sa douzième journée, cette semaine, avec six matches à l'affiche: J.s.t (Jeunesse sportive de Talangaï)/Patronage Sainte-Anne; Fc Kondzo/V.club Mokanda; Fc Nathaly's/As Juk (Jeunesse unie de Kintélé); As Cheminots/Aiglon Cara; Inter-club/Etoile du Congo; Ac Lépoards/As B.n.g (Bana nouvelle génération). Lors de la onzième journée, le Cara a fait une remontée rassurante dans le classement, en passant de la 14ème à la 12ème place. Le Fc Nathaly's est retombé à la dernière place.

Le championnat national de football Ligue 1 s'est poursuivi les 4 et 5 janvier 2023, pour sa onzième journée. Au Stade Alphonse Massamba-Débat de Brazzaville, le Cara (Club athlétique renaissance aiglon) s'est imposé devant Patronage Sainte-Anne par 1 but à 0. Au Complexe sportif de Pointe- Noire, l'As Cheminots a pris le dessus sur l'As B.n.g, par 2 buts à 1. A Dolisie, l'Ac Léopards a dominé les ponténegrins du Fc Nathaly's par 1 but à 0.

Le 5 janvier, à Brazzaville, le Fc Kondzo est venu à bout des militaires de l'Inter-club par 1 but à 0, tandis qu'Etoile du Congo a battu la J.s.t (Jeunesse sportive de Talangaï) par le score de 1 but à 0.

Etoile du Congo.

Les rencontres entre V. club Mokanda face au leader du championnat, l'As Otohô, et celle de l'As Juk contre Diables-Noirs ont été reportées après le 8 février prochain, en raison de la participation de plus de 6 de leurs joueurs respectifs à l'équipe nationale engagée au Chan (Championnat d'Afrique des Nations de football).

La douzième journée de Ligue 1 a donné les résultats suivants: Patronage Sainte-Anne/Jeunesse sportive de Talangaï: 2-1; V.club Mokanda/Fc Kondzo: 2-1; Fc Nathaly's/As Juk(Jeunesse unie de Kintélé): 2-1; As Cheminots/Cara: 1-1; As Léopards/B.n.g: 1-1 et Etoile du Congo/Inter-club: 1-2.

Au niveau de la vie des clubs, on peut relever un changement remarquable au Cara, avec le retour de l'entraineur Roger Osseté. Celui-ci a démarré en trombe, en remportant une victoire, dès son premier match sur le banc de touche. Son ambition est de relancer l'équipe, en améliorant son rang dans le classement du championnat national.

Le club Diables-Noirs, l'unique représentant congolais resté en lice sur la scène africaine, cette année, séjourne à Madingou, pour sa préparation à la Coupe de la Caf (Confédération africaine de football). Ayant donné 11 joueurs à l'équipe nationale, ses matches au championnat national ont été reportés après le 8 février. L'équipe profite de ce temps, pour poursuivre la préparation du reste de ses joueurs.

L. E. BAKALA

Tournoi zonal de football Uniffac des moins de 17 ans au Cameroun

Les Diables-Rouges U17 appelés à arracher leur qualification à la Can

Le Tournoi de l'Uniffac (Union nationale des fédérations de football d'Afrique centrale) des moins de 17 ans se joue du 12 au 24 janvier 2023, à Limbé, au Cameroun. Il est qualificatif à la Can (Coupe d'Afrique des Nations) des moins de 17 ans, dont la phase finale se tiendra en Algérie, cette année, au mois d'avril. L'équipe nationale des Diables-Rouges a quitté Brazzaville, lundi 9 janvier dernier, dans la matinée, pour Douala (Cameroun), où les joueurs ont passé le test d'I.r.m (Imagerie par résonance magnétique), pour s'assurer qu'ils ont moins de 17 ans.

Avant de quitter la capitale Brazzaville, les Diables-Rouges U17 ont reçu la visite, jeudi 5 janvier, de Hugues Ngouélondélé, ministre de la jeunesse, des sports, de l'éducation civique, de la formation qualifiante et de l'emploi. Celui-ci les a exhortés à beaucoup de détermination, en vue d'arracher leur qualification à la Coupe d'Afrique des Nations de leur catégorie, prévue en avril 2023 en Algérie.

Cette visite a eu lieu en présence du président de la Fécofoot, Guy Blaise Mayolas, accompagné des membres de son bureau exécutif, et du directeur général des sports, Jean Bindélé. Le ministre en charge du sport est venu témoigner le soutien du gouvernement et du peuple congolais aux jeunes Diables-Rouges.

Pour le ministre Ngouélondélé, les Diables-Rouges U17 n'ont pas de raison de perdre, car toutes les conditions ont été réunies, pour leur participation. *«Vous allez là-bas pour gagner»*, leur a-t-il dit. *«Vous devrez briller par l'exemple et la discipline et nous ramener la victoire»*, a-t-il instruit, appelant le sélectionneur des U17, Fabricio Cesana, à bien encadrer les enfants. *«La fédération et nous même avions mis quelques moyens à votre disposition… Nous sommes en train de nous battre, pour que vous alliez pour la qualification»,* a-t-il fait savoir.

De son côté, Fabricio Cesana s'est dit déterminé à ramener la qualification, en remerciant les autorités congolaises pour avoir réuni toutes les conditions de préparation et de participation à la compétition.

Signalons que cinq pays prennent part à cette compétition zonale éliminatoire (Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Tchad). Au dernier moment, ils ne sont restés que quatre. La RD Congo s'est retirée, après un test d'I.r.m sur place qui a dévoilé que 25 joueurs sur 40 retenus avaient plus de 17 ans. Le Cameroun aussi a eu ce même problème avec 21 joueurs sur 30 qui ont été remplacés. Les Diables-Rouges en ont eu 5 qui ont été remplacés. A l'issue du tournoi, les deux premiers pays seront qualifiés pour la phase finale de la Can U17 prévue en Algérie au mois d'avril 2023.

Bonne chance à nos Diables-Rouges!

L. E. B.

Calendrier de la 7ème édition du Chan Algérie 2023

Phase de groupes

Vendredi 13 janvier
- Algérie – Libye (Groupe A), à 20h, Stade Nelson Mandela (Bakari).

Samedi 14 janvier
- Éthiopie – Mozambique (Gr. A), 14h, Stade Nelson Mandela (Bakari);
- RD Congo – Ouganda (Gr. B), 17h, Stade du 19 Mai 1956 (Annaba);
- Côte d'Ivoire – Sénégal (Gr. B), 20h, Stade du 19 Mai 1956 (Annaba).

Lundi 16 janvier
- Maroc – Soudan (Gr. C), 17h, Stade Mohamed Hamlaoui (Constantine);
- Madagascar – Ghana (Gr. C), 20h, Stade Mohamed Hamlaoui (Constantine;
- Mali – Angola (Gr. D), 17h, Stade Miloud Hadefi (Oran);
- Cameroun – Congo (Gr. E), 20h, Stade Miloud Hadefi (Oran).

Mardi 17 janvier
- Algérie – Éthiopie (Gr. A), 20 h, Stade Nelson Mandela (Bakari);
- Mozambique – Libye (Gr. A), 17h, Stade Nelson Mandela (Bakari).

Mercredi 18 janvier
- RD Congo – Côte d'Ivoire (Gr. B), 17h, Stade du 19 Mai 1956 (Annaba);
- Sénégal – Ouganda (Gr. B), 20h, Stade du 19 Mai 1956 (Annaba).

Jeudi 19 janvier
- Maroc – Madagascar (Gr. C), 17h, Stade Mohamed Hamlaoui (Constantine);
- Ghana – Soudan (Gr. C), 20h, Stade Mohamed Hamlaoui (Constantine);

Vendredi 20 janvier
- Angola – Mauritanie (Gr. D), 17h, Stade Miloud Hadefi (Oran);
- Congo – Niger (Gr. E), 20h, Stade Miloud Hadefi (Oran);

Samedi 21 janvier
- Mozambique – Algérie (Gr. A), 20h, Stade Nelson Mandela (Bakari);
- Libye – Éthiopie (Gr. A), 20h, Stade du 19 Mai 1956 (Annaba).

Dimanche 22 janvier
- Sénégal – RD Congo (Gr. B), 20h, Stade du 19 Mai 1956 (Annaba);
- Ouganda – Côte d'Ivoire (Gr. B), 20h, Stade Nelson Mandela (Bakari).

Lundi 23 janvier
- Ghana – Maroc (Gr. C), 20h, Stade Mohamed Hamlaoui (Constantine).
- Soudan – Madagascar (Gr. C), 20h, Stade Miloud Hadefi (Oran).

Mardi 24 janvier
Mauritanie – Mali (Gr. D), 17h, Stade Miloud Hadefi (Oran);
- Niger – Cameroun (Gr. E), 20h, Stade Miloud Hadefi (Oran).

Phase finale
Vendredi 27 et samedi 28 janvier: Quarts de finale;
Mardi 31 janvier: Demi-finales;
Vendredi 3 février: petite finale, 20h, Stade Miloud Hadefi (Oran);
Samedi 4 février: finale, 20h: Stade Nelson Mandela (Bakari).

Message du Ministère du Commerce, des Approvisionnements et de la Consommation

Attention, le compte à rebours a commencé, la ZLECAF est là, c'est irréversible !

Beaucoup de produits que nous consommons viennent d'autres pays africains: produits agricoles; pagnes; objets d'art; produits de beauté, etc. Le commerçant qui achète ses produits à l'étranger paye la douane et d'autres taxes, quand ils arrivent au Congo. Dans sept (7) ans, il n'y aura plus de douane, ni d'autres taxes entre tous les pays africains. Dès lors, tous ces produits vont coûter moins cher, la vie coûtera moins cher, parce que beaucoup de marchandises et de services venant d'autres pays d'Afrique seront très nombreux dans notre pays tels: le sucre; les boissons et tant d'autres…

Plusieurs banques, plusieurs commerces vont s'installer dans notre pays. Il y aura de la concurrence qui fera baisser les prix et augmentera les chances d'accéder aux crédits, pour ceux qui voudront entreprendre. Dans cette nouvelle économie compétitive, nous devons également augmenter notre capacité de production et la qualité de nos produits, afin de bénéficier de ce grand marché qui va s'ouvrir.

Les acheteurs potentiels ne seront plus seulement les cinq (5) millions de Congolais, mais un (1) milliard deux (2) cent (200) millions d'Africains, c'est-à-dire la population de toute l'Afrique. Le Ministère du commerce encourage les Congolais à entreprendre dans tous les secteurs: agriculture; élevage; industrie; artisanat; pêche; biotechnologie; intelligence artificielle; nouvelle technologie, etc.

Les Congolais doivent produire et vendre aux Africains, pour ne pas être de simples consommateurs de ce que les autres produisent, quand les frontières vont s'ouvrir dans sept (7) ans. Il revient aux opérateurs économiques déjà installés au Congo, de revoir leurs modèles économiques, afin de ne pas disparaître, lorsqu'interviendra la concurrence, avec l'ouverture des frontières. Tout l'espace économique de l'Afrique sera ouvert. Nos marchandises, nos services, notre argent vont circuler librement comme en Europe. Toutes les tracasseries que connaissent les commerçants, surtout les femmes au niveau des frontières, vont disparaître.

En Europe, ce grand marché ouvert s'appelle marché commun européen. Le grand marché ouvert des Africains s'appelle Zone de Libre-Echange Continentale Africaine, la ZLECAF, qui a été créée par l'Accord signé le 21 mars 2018, à Kigali, au Rwanda, par les Chefs d'Etat et de Gouvernement. Elle est effective depuis le 1er janvier 2021, pour les pays qui sont déjà prêts. Les frontières du Congo avec les autres pays africains vont disparaître en 2030, dans sept (7) ans.

La ZLECAF fera de l'Afrique un seul espace économique, sans barrière douanière, sans frontière. C'est irréversible.